

LES VOIX D'EMMAÛS

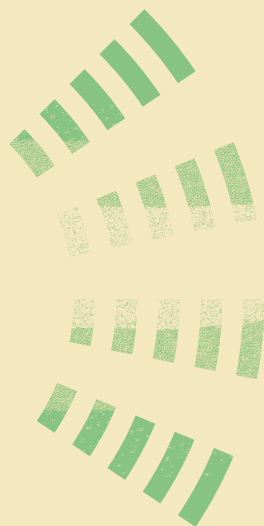
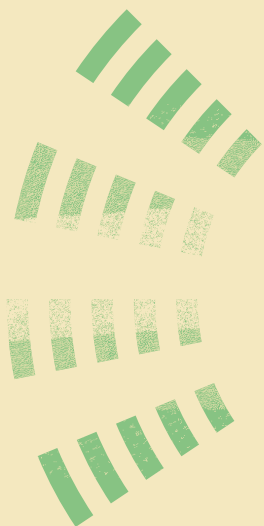
1^{ER} RAPPORT MONDIAL SUR NOS COMBATS CONTRE LA PAUVRETÉ



emmaüs

INTERNATIONAL

PROVOCATEURS DE CHANGEMENT



LES **VOIX**
D'EMMAÜS

I^{ER} RAPPORT
MONDIAL
SUR NOS COMBATS
CONTRE LA
PAUVRETÉ

Le mot du président



> © Luca Prestia

Nous voulons
démontrer
qu'on peut
construire un
autre avenir

Pourquoi produire un rapport mondial ? « Un rapport de plus », diront certains. « Un rappel à l'ordre », répondrons-nous ! Car « il faut que la voix des Hommes sans voix empêche les puissants de dormir », affirmait l'abbé Pierre, fondateur du Mouvement Emmaüs. Fidèle à sa parole, à nos valeurs et à nos principes d'action, ce rapport dépasse le stade des constats rebattus pour aller enfin de l'avant et montrer concrètement comment un monde solidaire est possible.

Nous sommes face à un enjeu de civilisation

Qu'il s'agisse du respect de la dignité humaine ou de celui de l'environnement dans lequel nous vivons, de la justice sociale ou de l'avenir de la démocratie, de la protection de notre santé, de nos droits ou de nos libertés, il devient urgent d'agir, pratiquement, efficacement.

La crise sanitaire mondiale l'a démontré en creusant davantage encore les multiples fractures et inégalités qui touchent nos sociétés : les personnes les plus vulnérables n'ont toujours pas voix au chapitre, elles ne sont presque jamais impliquées dans la construction des réponses qui les concernent. En bref, elles sont ignorées, voire discriminées, spoliées, exclues, sacrifiées.

Notre rapport s'inscrit dans la dynamique des mouvements sociaux qui, depuis plus d'une dizaine d'années, partout dans le monde, manifestent leur volonté d'agir collectivement face aux enjeux sociaux, politiques et environnementaux.

Prendre collectivement notre avenir en mains

Ce rapport offre des voies d'action, localement, mais aussi à grande échelle. Nourri par le travail quotidien des 425 groupes d'Emmaüs, auprès et avec les êtres humains les plus vulnérables ou exclus, il propose des solutions concrètes et qui ont déjà fait leurs preuves sur différents continents.

Les pieds bien ancrés dans les réalités de terrain et les yeux tournés vers une société plus juste et plus solidaire, nous voulons démontrer qu'on peut construire un autre avenir. Certains affirment que ça ne peut pas marcher ? Nous les renvoyons à la faillite du système actuel. Les actions et la parole politique du mouvement Emmaüs sont plus que jamais d'actualité pour lutter contre les causes structurelles de la pauvreté. Depuis soixante-dix ans en effet, chaque jour, nos groupes donnent corps à nos valeurs et à nos principes d'action. Emmaüs prouve ainsi qu'il existe des alternatives crédibles au modèle dominant qui permettent de vivre dignement, ensemble.

Patrick Atohou
Président d'Emmaüs International

Sommaire

I	Combattre la pauvreté, c'est transformer le système qui la produit	6
II	Trois exigences pour sortir de la pauvreté	10
	Impliquer les personnes vulnérables pour qu'elles aient une place à part entière dans la société	
	Placer l'intérêt général au cœur des politiques publiques	
	Construire une économie qui soit réellement au service de l'être humain et de son environnement	
III	Nos six revendications	14
RENDICATION 1	Accueillir dignement les plus vulnérables, quelle que soit leur souffrance	16
RENDICATION 2	Garantir à chacun·e une éducation qui l'aide à s'épanouir dans toutes ses dimensions, y compris les dimensions culturelle et politique	22
RENDICATION 3	Protéger les droits fondamentaux en favorisant la gestion collective des biens communs	30
RENDICATION 4	Garantir l'accès des femmes à la vie politique et économique, et lutter contre les inégalités et les violences dont elles sont victimes	38
RENDICATION 5	Développer des activités économiques qui garantissent le respect des droits sociaux et environnementaux	46
RENDICATION 6	Reconnaître les acteur·rice·s de l'économie éthique et solidaire, et leur donner la priorité	54
	Conclusion : Passer de la parole aux actes	62
	Emmaüs International : « servir premier le plus souffrant »	64
	Notes	66



I. Combattre la pauvreté, c'est transformer le système qui la produit

La pauvreté n'est pas une abstraction. C'est une réalité très concrète, quotidienne, pour une grande partie des habitants de notre planète. Et cette réalité constitue une insulte à la dignité humaine, car derrière les statistiques, il y a des personnes privées des droits fondamentaux dont peut se prévaloir tout être humain : manger à sa faim, se loger dignement, se soigner, aller à l'école, travailler dans des conditions décentes, être protégé des violences, etc. La pauvreté n'est en effet pas seulement une question de privation monétaire ou matérielle. Sont également en jeu l'espérance de vie, le bien-être et l'épanouissement, l'estime de soi, la socialisation, l'accès à l'information, la faculté d'émancipation via l'éducation et la culture, l'opportunité d'assumer des responsabilités (notamment familiales), l'exercice de la citoyenneté, etc.



> Distribution alimentaire organisée par le groupe Emmaüs Oselya pour les pauvres et les sans-abris (Ukraine) / © Yurko Dyachyshyn

La pauvreté a été aggravée par la pandémie de Covid-19

Selon la Banque mondiale, « la pandémie de Covid-19 risque d'entraîner 150 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté ² », mettant à mal les efforts qui faisaient régresser cette dernière depuis vingt-cinq ans. Et « dans le monde entier, les taux d'infection et de mortalité liés au coronavirus sont plus élevés dans les quartiers pauvres que dans les riches ³ », souligne le Fonds monétaire international (F.M.I.).

D'une façon générale, cette crise sanitaire n'a fait que renforcer les inégalités sociales et elle a accru la vulnérabilité de centaines de millions de personnes à travers le monde ⁴. Comment se protéger par des gestes barrières lorsqu'on est confiné dans des conditions indécentes? Quand on est obligé de travailler dans la promiscuité? Quand on se retrouve sans toit, sans ressources, sans aide sociale, sans accès à l'alimentation, à l'eau potable ou à l'hygiène ⁵? Quand on subit la répression des forces de l'ordre? Comment échapper aux violences intrafamiliales lorsqu'on est enfermé avec ses agresseurs? Comment continuer à étudier sans classe ou sans internet ⁶? Comment se soigner lorsque les infrastructures sont insuffisantes, mal équipées ou saturées? Ou quand sa maladie est jugée moins prioritaire? Comment tenir bon psychologiquement si l'on est isolé, coupé de ses proches, exclu ⁷?

Près de
50%
de la population mondiale
(46,3 %) vit avec moins de
5,50 US\$
par jour (4,7 €) *

(Sources : *Banque mondiale, **Crédit Suisse)¹

1 %
de la population mondiale
détient
44 %
de l'ensemble des richesses
privées du monde **

Pourtant, la pauvreté n'est pas une fatalité: elle résulte de choix politiques

Face à la pauvreté, il n'y a pas de résignation possible. Car ce n'est ni un phénomène naturel ni un mal inévitable. La pauvreté et les inégalités sociales sont le résultat de choix politiques, particulièrement violents depuis le triomphe des théories néolibérales, au tournant des années 1980. Ce sont ces causes structurelles de la pauvreté qu'Emmaüs International a analysées, notamment lors du Forum mondial des alternatives organisé à Genève, en septembre 2018, avec des mouvements sociaux venus du monde entier.

Si l'on parle de causes structurelles (ou systémiques) de la pauvreté, c'est parce que celle-ci découle des décisions politiques, juridiques, économiques ou culturelles qui organisent nos sociétés et notre façon de vivre. On attend normalement d'un État démocratique qu'il garantisse le respect des droits fondamentaux et le bien-être des populations. Sa vocation est de défendre l'intérêt général. Or selon

la vision utilitariste prônée par le néolibéralisme, l'intérêt général résulte de la somme des intérêts économiques particuliers. Cette combinaison soi-disant « naturelle » des égoïsmes individuels rendrait donc inutile toute intervention de l'État dans l'économie. Lorsque cette croyance est soutenue par les dirigeants publics eux-mêmes, il s'ensuit souvent :

- **Une absence ou un désengagement des États** : En renonçant à leur rôle d'arbitre ou en n'investissant pas dans les missions de service public, les gouvernements se privent délibérément des moyens d'assurer l'équité sociale et de protéger les plus fragiles ;
- **Un droit affaibli et asymétrique** qui privilégie les intérêts économiques des grandes entreprises et favorise leur impunité au détriment des droits et libertés des personnes physiques (à commencer par les travailleur·euse·s) ;
- **Une propension à privatiser** les biens communs et les services publics, ce qui conduit souvent à en réduire l'accès pour les personnes les plus démunies, à casser les logiques de solidarité et à piller ou empoisonner l'environnement.

De surcroît, avec le néolibéralisme, l'économie n'est plus au service de l'être humain

D'une part, cette idéologie réduit le champ de l'économie à l'économie marchande, qui plus est dans une perspective de croissance des profits et d'accumulation du capital pour les actionnaires.

Près de

70 %

des personnes pauvres âgées de

15 ans et +

ne sont jamais allées à l'école ou n'ont reçu qu'une éducation de base *

Plus de

70%

de la population mondiale est confrontée à une augmentation des inégalités **

(Sources : *Banque mondiale, **World Inequality Database)¹

D'autre part, avec la financiarisation de l'économie, on observe une déconnexion croissante entre l'économie spéculative (c'est-à-dire les transactions sur les marchés financiers) et l'économie réelle (soit la production et la consommation de biens et services pour tout un chacun).

Or, comme l'a montré la crise financière de 2008, l'éclatement des « bulles spéculatives » a des conséquences catastrophiques sur l'économie réelle, notamment pour les plus vulnérables, qu'il s'agisse du chômage, de la hausse des prix alimentaires, des politiques d'austérité, etc. En outre, selon un rapport des Nations unies, « *plus de 70 % de la population de la planète est confrontée à une augmentation des inégalités, ce qui exacerbe les risques de divisions et entrave le développement économique et social* ⁸ ». D'autres voies sont cependant possibles, car l'économie est plurielle et pas seulement marchande. En témoignent les nombreuses alternatives soutenues par des organisations de la société civile au nom d'une **économie réellement éthique et solidaire, qui reste peu encouragée, voire combattue**, alors même qu'elle œuvre en faveur de l'intérêt général.

Le néolibéralisme (ou ultralibéralisme) est un courant de pensée qui tend à affranchir l'économie du politique et rejette l'intervention des États. Il prône la marchandisation de toute activité humaine et même celle du vivant. Dérégulation, mise en concurrence, impératif de croissance et de rentabilité, compétitivité, financiarisation, flexibilité, externalisation, autant de mots-clés devenus l'alpha et l'oméga de toute politique économique sous l'influence du néolibéralisme.

Dans ce projet de civilisation, l'être humain est réduit à sa fonction économique. Le travailleur devient du capital humain et le citoyen un simple consommateur : c'est l'ère de l'homo œconomicus. Les inégalités sociales sont considérées comme une faillite individuelle ou un dommage collatéral temporaire. Les concepts d'intérêt général, de bien commun, de protection sociale, de solidarité, de redistribution, de service public sont assimilés à des obstacles, voire à des déviances. En bref, selon le néolibéralisme, l'être humain est au service de l'économie et non l'inverse.

L'injustice sociale se double d'un net recul des principes démocratiques

Les actions terroristes qui ont frappé de nombreux pays depuis 2001, les mouvements migratoires liés à des conflits, au changement climatique ou à l'absence de perspectives professionnelles, la pandémie de Covid-19, ont été, toutes ces années, utilisés par les gouvernements pour justifier le **renforcement des politiques sécuritaires, au détriment des libertés et droits individuels**. En attestent les phénomènes de restriction de la liberté de circulation ou d'expression, de limitation des contre-pouvoirs, de criminalisation des mouvements contestataires, mais aussi les systèmes de surveillance dans l'espace public ou encore les dispositions légalisant des formes de harcèlement, d'oppression, de répression et de violence d'État.

Sous différents régimes, à force de promesses non tenues, les partis de gouvernement enregistrent une **perte de crédibilité**, et donc de confiance. Ils sont jugés trop détachés des réalités vécues par leurs concitoyens, de l'intérêt général et de l'avenir des générations futures. Cela suscite à la fois la désaffection civique et l'émergence de mouvements populistes qui contribuent à la **polarisation des débats politiques**, à la manipulation des faits et des statistiques à des fins politiciennes ou à la recherche

de boucs émissaires, entre autres. Qui plus est, la personnalisation du pouvoir, la centralisation des décisions, voire la confiscation de la démocratie, mettent à l'écart les citoyen-ne-s, notamment les plus exclu-e-s, dans l'élaboration des politiques publiques qui les concernent.

Mobiliser pour inverser la tendance

Face à tous ces phénomènes entraînant ou enfermant bon nombre de personnes dans la pauvreté, **c'est un véritable combat de valeurs qui se joue**. Il oppose deux conceptions radicalement différentes de l'être humain et du devenir de l'humanité. Afin d'enrayer un système profondément inégalitaire et qui détruit notre planète, **ce rapport propose d'agir collectivement en partant de trois exigences pour sortir de la pauvreté**.

Selon les estimations, le changement climatique pourrait entraîner de

68 à 135

millions de personnes dans la pauvreté d'ici 2030 *

Dans dix ans,

67%

des personnes pauvres vivront dans des pays en situation de fragilité, de conflit ou de violence (contre 40 % aujourd'hui) *

(Sources : *Banque mondiale)¹



> Cours d'électronique à l'école Emmaüs - Luis-Tenderini, Recife (Brésil) / © Jean-Mathieu Albertini

II. Trois exigences pour sortir de la pauvreté

Ensemble, il est possible de vaincre la pauvreté et les inégalités, mais cela suppose de respecter trois exigences qui sont complémentaires et doivent, de ce fait, être déployées simultanément :

- Impliquer les personnes vulnérables pour qu'elles aient une place à part entière dans la société ;
- Placer l'intérêt général au cœur des politiques publiques ;
- Construire une économie qui soit réellement au service de l'être humain et de son environnement.



> Action de sensibilisation des femmes par le groupe Emmaüs Thanapara Swallows (Bangladesh) / © Didier Gentilhomme

1

Impliquer les personnes vulnérables pour qu'elles aient une place à part entière dans la société

Certaines catégories de population sont plus exposées au risque de pauvreté. C'est notamment le cas des femmes (en raison des inégalités de genre), des personnes malades ou en situation de handicap, des minorités ethniques, des personnes exilées, etc. D'une façon générale, les êtres humains les plus vulnérables sont souvent « invisibilisés », culpabilisés, relégués et parfois criminalisés. Mais où a-t-on vu que la discrimination et la stigmatisation réduisaient la pauvreté et les inégalités ? Le monde est-il plus juste si l'on rejette les plus faibles ou si l'on fait semblant de ne pas les voir ? Évidemment non ! Au contraire, **notre premier devoir d'humanité est d'accueillir dignement les personnes les plus démunies et de leur offrir les moyens éducatifs qui leur permettront de retrouver l'estime d'elles-mêmes, de faire leurs propres choix et de s'insérer dans la société.**

Dès le départ, sous l'impulsion de l'abbé Pierre, le **Mouvement Emmaüs s'est construit en accompagnant, en impliquant et en intégrant les personnes accueillies.** Les premiers compagnons ont été des bâtisseurs, pour se mettre eux-mêmes à l'abri, ainsi que d'autres personnes sans logement ; puis ils sont devenus chiffonniers pour générer eux-mêmes les moyens de poursuivre leurs actions de solidarité. Dans sa gouvernance et sa gestion, le Mouvement a su créer des espaces de formation, de débat, de décision à toutes les échelles (groupe, région, nation, international). C'est cette implication qui permet aux êtres humains les plus vulnérables et les plus exclus de se reconstruire et de redonner un sens à leur vie en devenant des acteurs solidaires.

Pour impliquer les personnes vulnérables, nous devons repenser les politiques publiques, mais aussi nos comportements de citoyen-ne-s, en poursuivant ces deux revendications :

- *Accueillir dignement les plus vulnérables, quelle que soit leur souffrance ;*
- *Garantir à chacun-e une éducation qui l'aide à s'épanouir dans toutes ses dimensions, y compris les dimensions culturelle et politique.*

2

Placer l'intérêt général au cœur des politiques publiques

Par idéologie, par clientélisme ou sous l'influence des groupes de pression, les institutions publiques



La crise sanitaire a souvent bafoué la nécessité d'un accueil inconditionnel, en dépit de l'urgence et du respect élémentaire de la dignité humaine. Des décisions rapides ont été prises sous l'effet de la panique générée par la pandémie, sans que soient correctement anticipées les conséquences délétères pour les personnes vulnérables et en situation d'exclusion. Pourtant, être en responsabilité ne veut pas dire se substituer : impliquer les personnes les plus vulnérables est aussi un choix politique qui favorise l'intégration et la cohésion sociales tout autant que l'efficacité des décisions adoptées. Les inégalités et la pauvreté continueront de s'aggraver partout où les populations victimes de la crise ne seront pas parties prenantes de l'élaboration, de la conduite et du contrôle des plans pour endiguer la pandémie et relancer l'économie.

mènent des politiques ne servant pas toujours l'intérêt général qu'elles sont censées garantir. Mais faut-il céder aux plus puissants sous l'effet de la collusion, de la corruption ou de manœuvres opaques ? La décision politique peut-elle se passer d'un débat contradictoire respectueux, argumenté, équilibré, transparent ? Évidemment non ! Placer l'intérêt général au cœur des politiques publiques est un impératif démocratique, car pour reprendre la formule d'Abraham Lincoln, « *la démocratie est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple* »⁹. C'est par la délibération publique que l'on peut remettre l'économie et la gestion des affaires publiques au service des personnes et de la protection de leurs droits fondamentaux, en particulier par une gestion collective des biens communs.

L'intérêt général est non seulement l'affaire de toutes et tous, mais il concerne tout le monde. « *La démocratie n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité* »¹⁰, écrivait Albert Camus. Les politiques publiques et le droit doivent donc prendre en compte l'intérêt des plus vulnérables, car ce sont justement eux qui ont besoin de protection. Il ne s'agit pas d'assistanat, mais de solidarité, d'égalité des chances et d'accès aux droits fondamentaux sans discrimination. **Construire l'intérêt général exige donc la représentation des plus vulnérables et leur participation à la vie démocratique. Cela commence par la protection et la reconnaissance des droits de la moitié de l'humanité : les femmes.**



> Emmaüs Pag-la-Yiri (Burkina Faso) / © Olympia de Maismont

Pour placer l'intérêt général au cœur des politiques publiques, nous devons repenser la participation démocratique et l'élaboration des règles socio-économiques, en poursuivant ces deux revendications :

- Protéger les droits fondamentaux en favorisant la gestion collective des biens communs ;
- Garantir l'accès des femmes à la vie politique et économique, et lutter contre les inégalités et les violences dont elles sont victimes.

3

Construire une économie qui soit réellement au service de l'être humain et de son environnement

Depuis les années 1980, le néolibéralisme promeut une vision de l'économie qui fixe ses propres règles. Le nombre de sociétés multinationales a été multiplié par dix et plusieurs d'entre elles ont acquis un pouvoir supérieur à celui de certains États. La dérégulation permet aux capitaux et aux marchandises de circuler librement, mais aussi de mettre en concurrence les pays en matière de droit social, environnemental et fiscal. Les travailleur·euse·s et la nature deviennent alors une simple « variable d'ajustement » dans la recherche d'une croissance et d'une profitabilité perpétuelles. Il en résulte des délocalisations, du chômage, des contrats précaires, du temps partiel subi, des travailleur·euse·s pauvres, une exploitation des enfants, du travail forcé, une absence de protection sociale, un pillage des ressources naturelles, de la pollution, de l'évasion et de la fraude fiscale, de la corruption, de l'impunité, une répartition inégale des richesses produites, etc.

La crise sanitaire a mis en lumière notre difficulté à gérer collectivement des problèmes globaux, qu'il s'agisse de l'information au début de l'épidémie, de la gestion des masques et du matériel médical, de l'accès aux vaccins : les stratégies nationales, voire locales, l'ont bien souvent emporté, alors que le virus ignore les frontières. Qui plus est, depuis des années, les systèmes de santé subissent des restructurations et des coupes budgétaires partout dans le monde, en rupture avec l'esprit de l'État-Providence. La recherche, la prévention, les soins et l'accompagnement thérapeutique sont ainsi perçus et gérés comme des coûts, dans une logique comptable. Or la santé ne se marchande pas : c'est un droit, un bien commun qui bénéficie à la fois aux individus et à la société tout entière. Mobiliser de l'argent public pour la santé, c'est donc privilégier l'intérêt général et investir dans le présent et pour l'avenir.



Les droits fondamentaux auraient-ils moins de valeur que la finance et le commerce ? La pauvreté est-elle un simple dommage collatéral ? Doit-on laisser la recherche des profits détruire la planète et bafouer la justice sociale ? Évidemment non ! Notre premier devoir économique est d'assurer un « bien-vivre » durable à chacun·e. Les traités commerciaux internationaux et les politiques publiques peuvent refaire ce qu'ils ont défait : nous pouvons reconstruire une économie plurielle, et pas uniquement marchande, qui soit compatible avec les principes de justice sociale et de durabilité. Nous en avons déjà les capacités techniques : il nous faut désormais la



volonté politique de garantir une vie digne à toutes et tous, sans épuiser les écosystèmes de la planète. Il est possible, et beaucoup le font déjà, de préférer la valeur au prix, l'être à l'avoir, le partage équitable à la propriété exclusive.

Le choc créé par la pandémie de Covid-19 est l'occasion de retrouver un équilibre économique : les fonds publics doivent financer une croissance choisie qui repose sur une production durable, sur une consommation responsable, sur une économie marchande au service de l'intérêt collectif, sur une économie éthique et solidaire qui veille et innove en faveur des droits.

Pour construire une économie qui soit réellement au service de l'être humain et de son environnement, nous devons transformer et diversifier notre modèle économique, en poursuivant ces deux revendications :

- Développer des activités économiques qui garantissent le respect des droits sociaux et environnementaux ;
- Reconnaître les acteurs de l'économie éthique et solidaire, et leur donner la priorité.

La crise sanitaire a largement perturbé les discours et les pratiques économiques habituelles. Les mesures adoptées par de nombreux pays ont ainsi ébranlé les dogmes néolibéraux en matière de dette, d'intervention de l'État, de concurrence ou de protection sociale. Les modes de travail et de consommation ont également fait l'objet de certaines remises en question. Quant à l'environnement, des études ont montré les effets bénéfiques de la diminution des transports et du ralentissement de la production sur la faune, la flore et la qualité de l'air, notamment. En bref, ce qui semblait impossible avant la pandémie est devenu aujourd'hui réalisable sans subir d'effondrement généralisé. Dès lors, les plans de soutien ou de relance post-crise représentent une formidable opportunité pour remettre l'économie au service de celles et ceux qui la font au quotidien, et pour le faire dans le respect des écosystèmes qui les entourent.



> Emmaüs Navarre (Espagne) / © Emmaüs International



> Marche à l'occasion du 1er Forum mondial des Alternatives portées avec les plus exclu.e.s, organisé par Emmaüs International, Genève (Suisse) / © David Sinza

III. Nos six revendications

Le rapport va maintenant s'employer à démontrer la faisabilité de chacune de ces trois exigences pour sortir de la pauvreté. Voici donc six revendications prioritaires (deux pour chaque exigence), illustrées par douze expériences concrètes menées par le Mouvement Emmaüs (deux par revendication), expériences qui constituent de véritables alternatives aux pratiques dominantes actuelles.



> Intervention d'Emmaüs International devant le Conseil économique et social de Nations unies (ECOSOC), Genève (Suisse) /
© Emmaüs International

ACCUEILLIR DIGNEMENT LES PLUS VULNERABLES, QUELLE QUE SOIT LEUR SOUFFRANCE



Cette revendication suscite généralement bien des commentaires incrédules : « *C'est de l'utopie !* », entend-on. Ou bien : « *On ne peut tout de même pas accueillir toute la misère du monde.* » Alors pour mesurer ce qui se joue ici, disons ce à quoi « accueillir » s'oppose. Accueillir, c'est ne pas fermer sa porte à quelqu'un qui a faim. C'est ne pas laisser à la rue quelqu'un qui a froid ou qui risque de tomber malade. C'est ne pas laisser dans la mer quelqu'un qui se noie. Accueillir, c'est tendre la main et regarder l'Autre dans les yeux. **L'accueil est ce geste qui fait de nous un être humain face à celle ou celui qui souffre.** Accueillir pour secourir, c'est aussi le devoir de toute société qui a promis, dans les traités internationaux, que nul ne doit être privé de sa dignité et de ses droits fondamentaux. Accueillir, c'est la condition préalable pour qu'une personne exclue retrouve toute sa place dans la société.



> Emmaüs Étoile-du-Rhône (France) / © Charly Hopp

L'accueil sans condition, pilier de la vision d'Emmaüs

À l'origine de cette conviction transformatrice d'Emmaüs, il y a un événement fondateur. Nous sommes en 1949 : George est un ancien bagnard. Il est suicidaire et vient demander du secours à l'abbé Pierre. L'abbé lui ouvre spontanément sa porte sans poser de questions et lui demande aussitôt « de l'aider à aider les autres ».

Ce geste d'accueil digne et inconditionnel fait la singularité du Mouvement : si quelqu'un frappe à notre porte pour demander de l'aide, nous lui ouvrons sans poser de questions, sans discrimination et dans le respect de sa dignité ¹¹. Pour l'encourager à se remettre debout, nous lui proposons de s'impliquer dans un projet qui va l'aider à se responsabiliser, notamment en soutenant d'autres personnes qui vivent des situations similaires ¹². De cette vision puissante de l'accueil sont nées les communautés Emmaüs, en France, puis un peu partout dans le monde.

Pour ne jamais oublier la responsabilité de regarder autour de soi et ne jamais ignorer de nouvelles

L'accueil digne est le principe fondateur du Mouvement depuis ses débuts. C'est en le pratiquant chaque jour que nous contribuons à réparer les désordres du monde.

détresses, l'abbé Pierre utilisait l'image du carreau cassé. « Gardez toujours un carreau cassé dans vos univers bien feutrés pour entendre les plaintes qui viennent de l'extérieur ¹³ », disait-il. Partout, Emmaüs continue à jouer ce rôle de vigie sur la précarité et l'exclusion qui minent nos sociétés. L'accueil sans condition est devenu notre étendard politique : mû par le désir de rencontre, il favorise le brassage des personnes et contribue à « faire société » dans un esprit de co-responsabilité. En rupture

avec l'individualisme et le consumérisme ambiants, l'accueil que nous pratiquons et défendons est consolation et fraternité face aux inégalités et aux injustices.

Cette vision transformatrice, pilier du Mouvement sous toutes les latitudes, est plus qu'un espoir : c'est une réponse possible aux crises sanitaires, sociales, économiques et écologiques que nous traversons. Accueillir et impliquer les personnes vulnérables pour qu'elles aient une place à part entière dans la société est bien une condition essentielle pour sortir de la pauvreté. Et c'est une démarche essentielle pour affronter les formes d'exclusion à venir.



> Emmaüs Étoile-du-Rhône (France) / © Charly Hopp

J'étais complètement perdue...

**L'accueil est un pilier de la vie des communautés Emmaüs.
Compagnes et compagnons témoignent...**

Ça se passe en France, au Royaume-Uni, en Roumanie, en Colombie, au Pérou, au Bénin ou dans n'importe laquelle des communautés Emmaüs qui hébergent des compagnes et des compagnons : tout commence par l'accueil. Quand on est particulièrement vulnérable, on garde en mémoire l'état dans lequel on se trouvait au moment de frapper à la porte. « Je suis arrivé à la gare, je ne savais pas où aller... » C'est parfois le hasard – « Je descendais dans le Sud, je me suis arrêté... et je suis resté. » –, plus fréquemment le sentiment de la dernière chance : « Je ne connaissais personne. Et même pas un mot de français. » Mais personne ne met la pression : « On avait des "gueules" d'alcoolos et de repris de justice. On ne m'a posé aucune question, personne n'a jugé mon apparence. » Les responsables de communauté laissent le temps de se reposer, avant de proposer une participation à la vie de la communauté « dès que c'est possible. Mais ça vient vite, en général ». S'intégrer au collectif : la modalité opère en profondeur

sur la vie de ces personnes désorientées. « J'ai au moins appris à vivre en collectivité et c'est le principal, car c'est déjà très difficile. » « Depuis que je suis ici, j'ai appris à partager. Je n'avais jamais vécu ça. Et c'est bon... » « Ce n'est plus seulement moi et mes problèmes, ce sont les autres également. » Une responsable de communauté confirme : « Les compagnes et compagnons en retrouvent d'autres qui ont des parcours similaires. Ne plus se sentir différent, ça génère une grande sécurité. » Un autre poursuit : « En arrivant ici, les gens attendent de l'aide et pensent n'avoir rien à offrir. On leur dit : aidez-nous à aider d'autres personnes qui sont en plus mauvaise situation que vous. »

Et la proximité des parcours de vie crée des liens « parce qu'on est dans l'humain, il n'y a pas d'artifice, on ne triche pas ». « La chaleur, l'amour, les expériences des accidents des autres, ça nous soude. » L'affectif s'en mêle, au-delà de la compassion réciproque. « J'ai trouvé des gens simples et cultivés, ce ne sont pas que des "gens

paumés". Il y a de la joie et de la bonne humeur. » « Les temps de partage les plus forts, ce n'est pas dans les temps de boulot, en général. Comme dans le cœur d'une vie de famille. » Le mot est lâché, il revient fréquemment. « Nous sommes tellement proches, une grande famille ! On se soutient dans les périodes difficiles, on se réjouit des bons moments. »

Et peu à peu, après avoir un jour poussé la porte de l'accueil, remonte l'estime de soi. « Ici, tout le monde est "quelqu'un". » Le travail et la reconnaissance qu'en tirent les compagnes et compagnons y contribuent au premier chef. « La dignité de chacun est dans le travail, il nous remet d'aplomb. » « Se voir redonner une chance, sans être dans l'assistanat, ça nourrit le respect et la fierté ! » Une responsable de communauté résume : « Les personnes accueillies ne sont plus passives. Elles décident où va l'argent et se sentent grandes de pouvoir aider à leur tour d'autres personnes défavorisées. »

Des politiques migratoires basées sur un accueil digne

L'Organisation pour une citoyenneté universelle (O.C.U.) a été fondée en 2013 par Emmaüs International, la Fondation France libertés-Danielle Mitterrand et le mouvement Utopia. Son but est de promouvoir la liberté de circulation et d'installation des personnes. On observe en effet que la plupart des politiques nationales et régionales refusent d'accueillir les personnes exilées et les maintiennent dans un état de précarité et de vulnérabilité aiguës, le plus souvent en contradiction avec les engagements internationaux des gouvernements en matière de respect des droits humains. L'O.C.U. cherche donc à peser, à l'échelle globale et de façon multilatérale, pour que les États prennent en compte la parole, l'expertise et les revendications des premiers concernés, qu'il s'agisse des personnes en exil ou des organisations de la société civile qui les accompagnent.

La stratégie de l'O.C.U. est d'abord de reconstruire un discours positif sur les migrations et de redonner un visage aux exilé-e-s, loin des stigmatisations violentes que ces personnes subissent. Nous voulons démontrer qu'en les accueillant dignement, ces exilé-e-s sont source de richesse et de dynamisme dans les territoires qui les reçoivent, tandis que les politiques qui refoulent et répriment ne génèrent que le chaos et la misère.

Comme nous le faisons dans les communautés Emmaüs avec celles et ceux qui frappent à notre

porte, l'O.C.U. défend la nécessité d'accueillir et d'impliquer les personnes exilées pour qu'elles trouvent leur place dans nos sociétés, qu'elles aient « droit de cité » dans les territoires où elles arrivent, pour en permettre le développement. C'est une approche radicalement différente, dont le but est d'inspirer d'autres politiques publiques à l'échelle locale, nationale et internationale.

Fin 2019, l'O.C.U. et l'Association nationale des villes et territoires accueillants (Anvita) se sont associées pour lancer l'« Alliance migration », une alliance entre des organisations de la société civile et des autorités locales du monde entier qui ont choisi de construire ensemble des politiques locales accueillantes vis-à-vis des personnes exilées. Sur la base de pratiques inspirantes qui peuvent prendre différentes formes (création de conseils de résidents étrangers, délivrance d'une carte de résident-e quel que soit le statut juridique, accès des exilé-e-s à des projets financés par le budget participatif de la ville, etc.), l'Alliance a élaboré un « socle commun » qu'elle s'emploie aujourd'hui à faire vivre et à promouvoir. Cette Alliance vise à faire sens commun face aux manquements des États et à prendre part à un mouvement de « réhumanisation » des politiques migratoires.



> Vue d'une rue de Barcelone / © Paula Mendez



> Emmaüs Périgueux (France) / © Charly Hopp

L'accueil à Emmaüs, ouvert, digne et à durée non limitée

La pratique, à Emmaüs, d'un accueil visant notamment la restauration de la dignité des individus reste un concept novateur au sein du monde de la solidarité, analyse Axelle Brodriez-Dolino, historienne spécialiste de l'histoire de la pauvreté au CNRS.



> © Agathe Dolino

L'accueil des plus démunis n'est pas une exclusivité d'Emmaüs. Comment qualifieriez-vous sa spécificité ?

Axelle Brodriez-Dolino : Grossièrement, on peut distinguer d'une part les centres d'hébergement d'urgence qui proposent un accueil à bas seuil d'exigence, mais que l'on ne peut pas considérer comme générateur de « dignité » pour les individus (logement en dortoir, etc.). Et d'autre part, il y a des structures offrant un accueil « digne », mais pas nécessairement « ouvert », car il faut en général payer et la durée du séjour est limitée.

Quand le concept de communauté est apparu, à Emmaüs, il était novateur dans le sens où l'accueil y était gratuit, digne et à durée non limitée. Et il est toujours fondé, à l'heure actuelle, sur un échange : les compagnes et compagnons qui intègrent la communauté retrouvent une utilité sociale et économique en travaillant. Avec, de surcroît, un sens à cette activité au sein d'une collectivité : elle redonne une dignité aux personnes accueillies, qui se restaurent elles-mêmes, à l'image du travail effectué sur les objets récupérés et recyclés au sein de la communauté. L'hébergement individualisé, qui permet d'offrir un espace intime, contribue également au retour de la dignité.

Vous ne qualifiez cependant pas cet accueil d'« inconditionnel » ?

En effet, parce qu'il existe des contreparties, telles que l'engagement de fournir un travail ou encore l'obligation de respecter des règles de vie commune, notamment.

Dans un monde contemporain qui survalorise la concurrence et la performance, l'accueil solidaire, ouvert et digne n'est-il pas encore plus indispensable ?

Si, bien sûr. Le contexte (chômage, migrations, exil, dérèglement climatique, etc.) l'impose depuis les années 1980. On constate d'ailleurs que la société civile, en réaction à ce contexte, cultive une solidarité de plus en plus vivace, au point de constituer, dans un système néolibéral dominant, le vrai ciment de la société.

L'accueil, à Emmaüs, est-il une affirmation politique ?

Dès sa naissance, le Mouvement s'est revendiqué comme une force politique dans la mesure où il s'est donné pour mission, entre autres, de détruire les causes de la misère. À l'échelon d'Emmaüs International, une des forces est de n'avoir jamais renoncé à affronter les sujets qui divisent. Le Mouvement a conservé le courage de son avant-gardisme initial : il tente de faire converger un humanisme de développement, solidaire avec les populations du Sud, un humanisme de l'urgence et enfin un humanisme des droits humains qui défend les libertés civiles et politiques.

GARANTIR À CHACUN·E UNE ÉDUCATION QUI L'AIDE À S'ÉPANOUIR DANS TOUTES SES DIMENSIONS, Y COMPRIS LES DIMENSIONS CULTURELLE ET POLITIQUE



« *Ils n'ont qu'à se débrouiller par eux-mêmes.* » C'est souvent la phrase qui sert de bouclier à l'indifférence. Mais pour se débrouiller par soi-même et trouver sa place dans la société, encore faut-il avoir bénéficié des mêmes chances que tout le monde. Cette égalité des chances commence par l'accès à la connaissance et aux savoir-faire. L'absence d'éducation est en effet l'un des premiers facteurs d'exclusion. De fait, bénéficier d'une éducation permet d'éveiller la conscience, d'acquérir un sens critique, de comprendre ce que l'on vit, de prendre confiance en soi, de faire ses propres choix et de s'exprimer dans le respect de l'Autre. C'est pouvoir exercer sa responsabilité en connaissance de cause. **L'accès à l'éducation permet aux plus vulnérables de s'émanciper de la pauvreté et de s'impliquer dans la vie sociale, culturelle et politique, comme un·e citoyen·ne à part entière.**

Apprendre un métier et reprendre place dans la société : un exemple d'éducation émancipatrice au Brésil

Le groupe Emmaüs de Recife au Brésil développe une action d'éducation émancipatrice dans le cadre de l'école Emmaüs - Luis-Tenderini, qui dispense des cours d'éducation politique, un complément jugé indispensable aux formations professionnelles qu'elle propose.



> École Emmaüs - Luis-Tenderini, Recife (Brésil) / © Jean-Mathieu Albertini

En frappant à la porte de l'École Emmaüs à Recife (Brésil), les postulant-e-s ont de quoi être un peu déstabilisé-e-s. La formation professionnelle qui y est dispensée est certes gratuite, mais le cadre diffère sensiblement d'un enseignement classique. Au-delà de l'acquisition de compétences techniques dans le domaine de l'électricité, de la réfrigération ou de l'informatique, les élèves suivent, une fois par semaine, un cours d'« éducation politique » : il s'agit de les former à une approche critique de la société, de ses structures sociales, de ses mécanismes politiques, afin de les inciter à la réflexion et, éventuellement, à une libre implication dans la vie de la cité. Au bout de quatre mois (durée d'un cycle de formation), l'équipe pédagogique espère les voir sortir avec une vision de la société clarifiée et conscientisée.

Au départ, la plupart des élèves sont perplexes face à ce cours. S'agit-il de parler des partis politiques ? Le cours ne risque-t-il pas de tourner autour d'une confrontation d'opinions ? La première intervention des professeur-e-s consiste à poser le cadre d'une compréhension élargie de ce que sont la politique et la participation citoyenne. Ce cours obligatoire est partie intégrante de la vision de l'école sur l'« éducation à la liberté ». Et les témoignages d'élèves, au cours du temps, valident *a posteriori* cette expérience, que certain-e-s qualifient de « très importante », notamment au regard du contexte politique vécu par la société brésilienne depuis deux ans.

Par ailleurs, cette approche citoyenne s'incarne dans une dynamique de groupe instaurée par l'École Emmaüs : la centaine d'élèves de chaque promotion prend en charge une partie des tâches de gestion qui la concernent, selon un principe de co-responsabilité. Le groupe est, par exemple, invité à s'auto-organiser pour effectuer le nettoyage des salles et des sanitaires dont il a l'usage. De même, les élèves sont incité-e-s à des échanges sur la participation et la démocratie, avec une mise en application concrète par le biais de la gestion collective d'une caisse commune, selon des modalités que chaque groupe définit pour lui-même. Chacun-e y cotise selon ses possibilités et la collecte sert à financer des collations entre les cours ou des frais annexes, tel que le transport pour la visite pédagogique d'une entreprise, par exemple. S'il reste des sommes en fin d'année, le groupe décide ensemble de leur affectation.

Non seulement l'équipe pédagogique et la direction invitent chaque promotion à accompagner la dynamique scolaire, mais elles écoutent et tiennent compte des réflexions provenant des élèves. Des commentaires critiques ont ainsi permis au cours d'éducation politique d'évoluer et de s'adapter davantage aux questions qui motivent les élèves. Ainsi, les professeur-e-s se réunissent désormais tous les quinze jours pour évaluer le processus, dans des allers et retours permanents avec les élèves.

L'éducation, voie vers une vie digne pour les enfants dalits en Inde



> Emmaüs V.C.D.S. (Inde) / © Didier Gentilhomme

Il existe des villages, en Inde, où les personnes nées dans la caste inférieure des « intouchables » (dalits) non seulement vivent en quasi-esclaves au profit de fermiers des classes supérieures, mais sont aussi enfermées dans un système qui entretient leur exclusion sociale, économique, politique et culturelle. Ainsi, pas d'école à moins de dix kilomètres, pas d'électricité ni de transports publics pour d'éventuels enseignants. Et de toute façon, les enfants sont très tôt assignés par leurs parents à des petites tâches économiques, vitales pour la survie des familles en grande précarité.

Aussi, l'un des tous premiers projets engagés il y a quarante ans par l'ONG Village Community Development Society (V.C.D.S.), dans l'État du Tamil Nadu, visait à casser ce cercle vicieux interdisant tout projet d'autonomie des dalits, par la création d'écoles

« informelles ». Au départ, des « classes » d'une à deux heures le soir ont été organisées, pour des activités récréatives, artisanales et culturelles. Leur contenu a vite évolué pour adopter une partie du programme d'enseignement gouvernemental de base, avec des plages horaires étendues. Certains enfants ont été les premiers d'une lignée dalit de quinze générations à accéder à l'écriture et à la lecture.

En quelques années, V.C.D.S. a créé quarante classes, dont trois sont devenues, en raison d'une fréquentation assidue et dense, de véritables écoles prises en charge par le gouvernement.

Dans son projet global d'émancipation, V.C.D.S. incite aussi les dalits à valoriser leur patrimoine culturel dénigré, notamment auprès des enfants, afin qu'ils reprennent confiance en eux-mêmes. Il faut en outre

compenser le déficit économique induit par la fréquentation de l'école par la jeune main-d'œuvre. Les parents ont donc été organisés en groupes de soutien, où ils reçoivent des formations (artisanat, gestion domestique, etc.) visant à stabiliser leur situation. Par ailleurs, le bénéfice durable finit par s'imposer. À l'école, les enfants reçoivent un repas par jour, des livres, des vêtements (uniformes), tous éléments qui constituent des contributions économiques, mais aussi des facteurs d'insertion dans la société. Ces écoles (dix-huit désormais, les autres ont été confiées à d'autres ONG pour soulager V.C.D.S.) accueillent 1 200 élèves par an et ont mis le pied à l'étrier à certains enfants devenus aujourd'hui professeurs, techniciens, ingénieurs, fermiers et même personnalités politiques.

Un havre éducatif pour les enfants migrant·e·s en France

Afghanistan, Syrie, Nigeria, Congo, Albanie, Tchétchénie, Iran, Angola, Côte d'Ivoire, Sierra Leone... Le Centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) de Bussièrres-et-Pruns est en permanence occupé par une centaine de personnes en attente d'une réponse à une demande d'asile en France. Plus d'un quart d'entre elles sont des enfants, dont la plupart ne parlent pas français.

La scolarisation est donc un enjeu primordial pour leur intégration, leur développement et leur bien-être. L'école qui les accueille est située à 2,5 kilomètres du centre. Loin de perturber le fonctionnement de l'institution, l'arrivée régulière de ces nouveaux élèves a permis, au contraire, de garder ouvertes des classes menacées de fermeture pour sous-effectif.

Le Cada a développé des liens très forts avec le personnel enseignant qui assure une prise en charge de qualité, de la maternelle au collège. Une douzaine de professeur·e·s participe à des réunions en dehors des horaires de travail, une implication déterminante, souligne-t-on au Cada. L'école ouvre également ses portes pour des interventions sur la situation particulière de certain·e·s élèves: des bénévoles aident aux devoirs et des rencontres ont lieu, avec l'aide d'interprètes, pour motiver les parents.

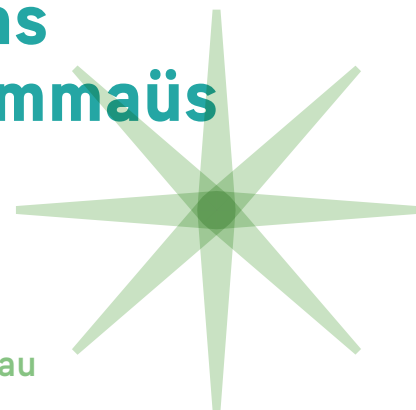
Pleinement conscient du trauma vécu par ces enfants, le Cada se veut protecteur et dédié à leur développement. Parc, jeux, sortie hebdomadaire, kermesse, pique-nique avec des enfants et parents des alentours, petit séjour de vacances...,

cet environnement ludique et inclusif permet de créer des liens et un climat de sécurité et de bien-être qui facilitent les apprentissages clefs pour ces jeunes déraciné·e·s. L'enjeu est d'autant plus important que l'administration a accéléré le traitement des dossiers de demande d'asile : il n'est donc pas rare que des élèves doivent quitter le centre avant la fin de l'année scolaire. Ce brusque départ peut être vécu par les enfants comme un choc supplémentaire dans un parcours déjà chaotique. Outre l'accompagnement à l'insertion scolaire, le Cada doit donc anticiper aussi l'arrachement prématuré à ce havre éducatif.



> Cada de Bussièrres-et-Pruns (France) / © Emmaüs International

L'implication des compagnons dans la vie démocratique d'Emmaüs au Royaume-Uni



Au Royaume-Uni, les groupes Emmaüs offrent aux compagnes et compagnons la possibilité de s'impliquer dans les instances de décision jusqu'au conseil d'administration de l'association.

Dans le projet d'Emmaüs, remettre les gens debout ne se limite pas aux activités menées : cela implique aussi la participation des compagnes et compagnons aux décisions touchant à la vie dans les communautés. Même s'il s'agit souvent d'une simple fonction d'observation. Au Royaume-Uni, qui rassemble une trentaine de groupes, compagnes et compagnons disposent statutairement d'un siège au conseil d'administration national, qui compte entre douze et quatorze membres. Depuis que la pratique a été adoptée, il y a huit ans, il s'est presque toujours trouvé au moins une personne volontaire pour prendre en charge ce mandat de plein exercice, avec pouvoir de vote.

C'est encore expérimental, convient l'équipe dirigeante. Quand on vient de la rue et qu'on cherche à retrouver confiance et estime de soi, il est très rare d'être préparé à tenir un tel rôle, qui plus est au sein d'une assemblée de personnes que l'on juge spontanément plus compétentes que soi. Aussi cet engagement implique-t-il de dispenser une préparation spécifique aux volontaires.

Au Royaume-Uni, Emmaüs propose un autre espace d'implication : un forum mensuel, où chaque groupe dispose d'un-e représentant-e, afin de pouvoir échanger sur toute question ou tout débat touchant à la vie communautaire. Cependant, là encore, il ne suffit pas de mettre une salle du secrétariat national à disposition. Il est nécessaire d'accompagner la

démarche avec un processus de formation des participant-e-s (à l'expression en groupe, à la gestion de réunion, etc.). Le processus est périodiquement reconduit à l'arrivée de nouveaux membres lors de la rotation des postes au sein du forum. Des moyens ont également été débloqués (ordinateurs portables, connexions) pour assurer la continuité de cette instance au moment où la crise sanitaire a imposé des réunions à distance.

L'efficacité croissante du forum a eu des conséquences pour l'équipe dirigeante nationale, interpellée par des revendications qui l'ont conduite à approfondir ses pratiques participatives. Le forum a ainsi été consulté pour le renouvellement du délégué national, ainsi que pour l'élaboration du plan stratégique du Mouvement : c'est notamment là qu'est définie l'offre de base en matière de soutien apporté par les groupes aux compagnes et compagnons. Le forum a proposé que les compagnes et compagnons puissent s'impliquer à tous les niveaux de la structure et qu'un accent soit mis sur la solidarité à l'intérieur des communautés, mais aussi vis-à-vis de l'extérieur, y compris sur le plan international.

*Quand on vient de la rue
il est rare d'être préparé
à tenir un tel rôle.*



> Formation des compagnes et compagnons (Royaume-Uni) / © Emmaüs International



> Réunion du forum des groupes (Royaume-Uni) / © Emmaüs International



> Cours organisés par Emmaüs V.C.D.S. (Inde) / © Didier Gentilhomme

L'école doit considérer la situation des populations autochtones

Les systèmes éducatifs sont inadaptés aux conditions socio-économiques des familles pauvres, à plus forte raison indigènes, déplore Tarcila Rivera Zea, militante quechua primée pour son action en faveur des droits des peuples autochtones.



> © Jean-Marc Ferré

Vous considérez l'éducation comme centrale dans l'émancipation des individus. Ses pratiques sont-elles adaptées aux besoins des communautés autochtones ?

Tarcila Rivera Zea : Un système éducatif de qualité se doit d'être adapté aux populations qu'il vise, accessible à toutes et tous, et dans la continuité. C'est complexe, parce que le profil des populations autochtones, dans mon pays, ne se résume plus depuis longtemps à la vie en communauté rurale. Il a considérablement évolué du fait de l'extension des monocultures industrielles, de l'accaparement des terres, de l'exploitation minière et forestière, de la contamination des eaux, etc. Les familles migrent pour s'entasser dans les poches d'extrême pauvreté des périphéries urbaines, réduites à des activités économiques très précaires. Pour ces populations, l'éducation ne peut jouer son rôle qu'à condition de prendre en compte leurs conditions socio-économiques. Il existe bien des expériences multiculturelles, ludiques, accueillantes et dignes, élaborées avec des acteurs locaux, mais elles restent très ponctuelles.

À quoi un système national adapté ressemblerait-il ?

Il se doit tout d'abord d'identifier les conditions de vie des gens, dimension culturelle comprise : langue, mode de vie, lien avec l'environnement,

type de production économique, etc. À défaut s'impose une norme standard appliquée du haut vers le bas, absolument inadaptée aux populations autochtones, qui la vivent souvent comme traumatique. Les indices de désertion scolaire sont forts chez les pauvres : ils ne voient pas toujours en quoi l'école va leur être utile dans le milieu où ils vivent. Or l'éducation est la clef pour saisir les opportunités : sa non-appropriation bloque les possibilités de développement des jeunes indigènes, notamment des filles, ainsi que leur projection dans la société de leur pays.

Quel est l'impact de la pandémie de Covid-19 ?

Une multiplication des barrières pour accéder à l'éducation ! Le confinement et l'enseignement à distance nécessitent une connexion, un ordinateur ou un téléphone mobile... Les familles se sacrifient pour que leurs enfants gardent un contact avec l'école. Quelle est la pertinence d'une éducation à distance pour des familles qui manquent d'eau potable et de nourriture et auxquelles on demande de remplacer les enseignant-e-s ?

PROTÉGER LES DROITS FONDAMENTAUX EN FAVORISANT LA GESTION COLLECTIVE DES BIENS COMMUNS



Privatiser un bien collectif ou un service public, c'est le « marchandiser » et confier sa gestion à des intérêts privés sous prétexte qu'elle sera plus efficace. Mais efficace pour qui ? Force est de constater que depuis plusieurs décennies, ces privatisations ont surtout généré des phénomènes d'exclusion sociale et de destruction des écosystèmes. Pour éviter les atteintes aux droits fondamentaux, il est crucial de sortir d'une idéologie de la privatisation érigée en totem : pour garantir un accès équitable à l'alimentation, à l'eau, au logement, à la santé ou à l'éducation, il faut absolument sanctuariser ces biens communs hors de portée du marché. Leur gestion doit être la plus participative possible, dans le cadre d'une gouvernance démocratique. **Placer l'intérêt général au cœur des politiques publiques commence par une gestion collective des biens communs qui priorise et protège les droits fondamentaux.**

La gestion de l'eau entre les mains des habitant·e·s au Bénin



> Groupe de femmes à Ganvié, Lac Nokoué (Bénin) / © Didier Gentilhomme

Autour du lac Nokoué, près de 100 000 villageois·e·s bénéficient depuis plusieurs années d'un service performant qui garantit eau potable et assainissement. Ce sont leurs représentant·e·s qui assurent l'exploitation et la maintenance. Ce modèle de gestion participative prouve ainsi sa réussite par rapport au modèle de gestion privée de l'eau, dominant dans le pays.

À une heure de Cotonou, principale ville du Bénin, la population riveraine de Nokoué a longtemps accepté la fonction ambivalente de son lac, le plus vaste du pays, à la fois ressource pour la pêche et les nombreux usages de l'eau, et déversoir pour les déjections humaines et déchets de toutes sortes. Avec la vétusté des équipements publics, les gens s'étaient habitués à boire l'eau du lac, en dépit de son insalubrité. Ou bien ils allaient quêter de l'eau auprès de forages lointains et à l'état sanitaire douteux. Cette tâche, dévolue aux filles, les conduisait souvent à la déscolarisation.

En 2007, s'appuyant sur le groupe local Emmaüs Pahou, sur l'association des pêcheurs du lac, un collectif d'habitant·e·s, mais aussi sur les autorités locales, Emmaüs International s'est engagé dans la réalisation d'un projet, qui de par son ampleur et son ambition a acquis une notoriété

internationale: la construction d'une infrastructure complète – production et distribution d'eau potable, ainsi qu'assainissement –, pour les quelque 100 000 habitant·e·s des bords du lac Nokoué. Et surtout, Emmaüs leur en a confié l'exploitation et la gestion. Un véritable pari, selon les sceptiques. Ces derniers doutaient des capacités d'une population à 80 % analphabète et dont le revenu moyen plafonnait à 1,5 dollar par jour et par personne.

Dix ans plus tard, le lac Nokoué comptait douze nouveaux forages, neuf châteaux d'eau et stations de purification, un réseau de latrines publiques, ainsi qu'une centaine de bornes fontaines desservant plus de 80 % de la population. L'eau potable était facturée par des fontainier·ère·s, à un tarif très modique. Près de 200 personnes étaient employées et rémunérées à temps partiel, au service des équipements.

En 2021, la satisfaction perdure. Le niveau d'hygiène a beaucoup progressé : le lac est bien moins pollué et la population se montre très attachée à des équipements dont elle tire des bénéfices évidents. Elle a démontré qu'elle sait gérer ce service public grâce à une gouvernance participative dont les modalités initiales sont toujours en place : chaque quartier, chaque village, choisit ses représentant·e·s pour des réunions qui se tiennent toutes les deux semaines ; un comité directeur sous contrôle de la population valide les travaux, les investissements, les recettes et les dépenses, la tarification de l'eau, etc. L'eau est ainsi un bien commun et toute la collectivité trouve un intérêt à en maintenir l'accessibilité et la qualité. Cette compréhension s'est ancrée dans les esprits, même si ce modèle reste un défi quotidien, car il doit faire face à des résistances internes, mais aussi à l'opposition directe d'autres acteurs de l'eau au Bénin.

Facteur clef de la réussite du projet et de l'appropriation durable des équipements, la population a été associée à toutes les étapes, notamment pour déterminer l'emplacement adéquat pour les forages. Marius Ahokpossi, consultant au service du projet et ancien Directeur de l'Eau au Bénin, témoigne de l'importance de ce point : « *Mon expérience dans le développement rural m'a enseigné qu'il faut du temps pour que les populations s'approprient pleinement les projets et les changements de comportement.* » Il souligne ainsi « *l'approche innovante* » de la construction des infrastructures, en particulier par l'implication de la population « *actrice et décisionnaire à tous les échelons* ». Autre pilier de la réussite : la place accordée aux femmes, dont le rôle est central dans l'économie et la gestion domestiques. La parité a ainsi été instaurée dès le départ dans les instances de décision et les femmes y ont gagné une influence grandissante. Elles se sont imposées comme vecteur incontournable des messages d'hygiène auprès des foyers, car il est devenu inconcevable, désormais, de boire l'eau du lac.

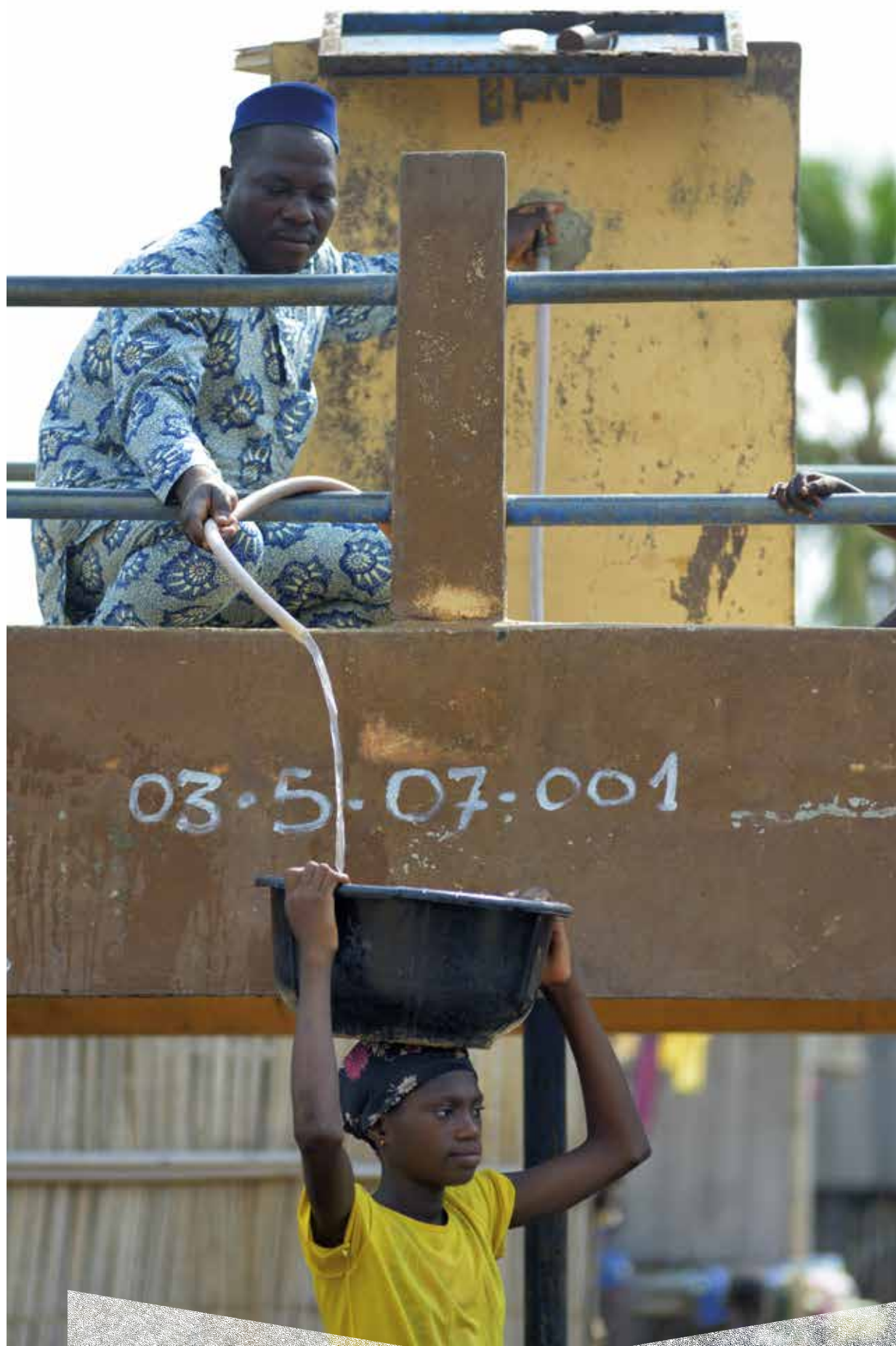
Aujourd'hui, la population est confrontée à l'entretien du réseau, dont certains éléments ont vieilli. C'est le cas des groupes électrogènes qui alimentent les pompes des forages. Emmaüs International, qui a poursuivi son accompagnement, a entrepris de leur adjoindre des panneaux

solaires, afin de renforcer la sécurité de l'approvisionnement en eau et d'améliorer l'empreinte écologique des installations. Cela permet en outre de réduire la facture de gasoil, qui représente la moitié du budget de fonctionnement du système.

C'est donc une étape d'autant plus importante que le projet n'est pas encore totalement autofinancé, en partie parce qu'il a été décidé de ne pas faire payer l'accès aux latrines publiques afin d'en faciliter l'utilisation par la population pauvre qui, sinon, préfère se soulager dans la nature. Cela étant, c'est plutôt du côté de la fourniture en eau potable que doit se résoudre l'équation économique. Les bornes fontaines sont insuffisamment utilisées, alors qu'il suffirait que chaque famille s'approvisionne à hauteur de 5 à 6 litres par jour pour que le projet soit financièrement à l'équilibre. Le prix établi par les membres de l'association des usagers n'est en rien excessif au regard du pouvoir d'achat des ménages et de la qualité de l'eau, contrôlée deux fois par an en laboratoire. Mais il reste supérieur au montant réclamé par des sites de forage sauvages qui ne répondent à aucune norme sanitaire. Par ses prérogatives, le maire de la commune pourrait mettre fin à cette concurrence malsaine, sur le plan sanitaire comme économique, en exigeant des sites sauvages qu'ils se mettent aux normes. C'est désormais un nouveau combat pour les populations locales, qui ne baissent pas les bras et développent des actions de plaidoyer auprès des autorités locales avec le soutien d'Emmaüs International.



*Il faut du temps
pour que
les populations
s'approprient
pleinement
les projets.*



> Borne fontaine, Lac Nokoué (Bénin) / © Didier Gentilhomme

La communauté au service du logement des plus pauvres aux États-Unis

Devenir propriétaire de son habitation est un enjeu central pour les familles dans les parcours de sortie de précarité. Le groupe H.O.M.E (Homeworkers Organized for More Employment), membre d'Emmaüs International, a mis en place une organisation collective et participative pour les aider à y parvenir à moindre coût.



> Salle de vente d'Emmaüs H.O.M.E., Maine (USA) / © Brayden Rubert

petit apport personnel, améliorer leur cote d'emprunteur auprès des banques, etc. En complément, H.O.M.E. mobilise son réseau de donateurs pour soutenir les familles dans leur épargne-logement.

Sarah et Logan : couple avec cinq enfants, revenus « extrêmement modestes », difficultés pour rembourser leurs emprunts, sans domicile fixe. Tamy et Jason : couple avec trois enfants, une histoire marquée par les décès, le handicap, l'extrême pauvreté, etc. Ce sont deux familles, parmi tant d'autres, en quête d'un logement et qui ont frappé à la porte de l'association H.O.M.E., dans le Maine. Cet État, situé au nord-est des États-Unis, se distingue par son troisième rang national en termes de malnutrition. Le groupe H.O.M.E. offre un hébergement d'urgence à ces familles et leur propose des activités rémunératrices, afin de les aider à reprendre pied (réparation, recyclage, artisanat, vente de denrées alimentaires, etc.). Ces solutions restent néanmoins précaires tant que les familles ne disposent pas d'un logement stable et sûr. Plutôt que de prolonger le séjour en centre d'accueil, H.O.M.E. a progressivement développé un programme de construction et de rénovation de logements à bas coût que les familles peuvent acquérir, ce qui serait impossible sur le marché classique.

Au cas par cas, H.O.M.E. accompagne donc ces familles à faible revenu dans un parcours de longue haleine et les prépare à devenir propriétaires. Il s'agit d'abord de les aider à devenir éligibles à un prêt immobilier. Concrètement, il faut stabiliser leur situation dans les centres d'accueil, constituer un

Depuis 1978, afin de pouvoir aller encore plus loin, H.O.M.E. s'est doté d'un organisme de foncier solidaire qui gère une soixantaine d'habitations à ce jour. Propriétaire des terrains, cet organisme coordonne la construction ou la rénovation de maisons. Les travaux sont réalisés de façon collective par des bénévoles et les familles bénéficiaires elles-mêmes. Cette « sweat equity » ou « contribution de la sueur » permet aux futurs propriétaires de contribuer aux travaux, d'assumer des responsabilités, d'abaisser les coûts et de cimenter une communauté locale mobilisée autour des projets. Les maisons sont ensuite louées aux familles sous la forme de baux emphytéotiques qu'elles peuvent ensuite transmettre à leur descendance. Et si une famille souhaite vendre, ce doit être au profit d'une autre famille à faible revenu, afin de perpétuer l'esprit du projet et de préserver le parc de logements abordables. Par ailleurs, les familles propriétaires sont activement impliquées dans la durée, sur un mode collaboratif et participatif : elles disposent notamment d'un tiers des sièges au conseil d'administration.

Avec la pandémie de Covid-19, les besoins de solidarité ont augmenté, ce qui a provoqué une hausse des prix, y compris pour le logement. Le groupe H.O.M.E. a donc renforcé son plaidoyer auprès des autorités pour qu'elles accroissent le nombre de logements neufs abordables dans la région.

Un fonds Emmaüs pour loger les compagnons autonomes en Roumanie



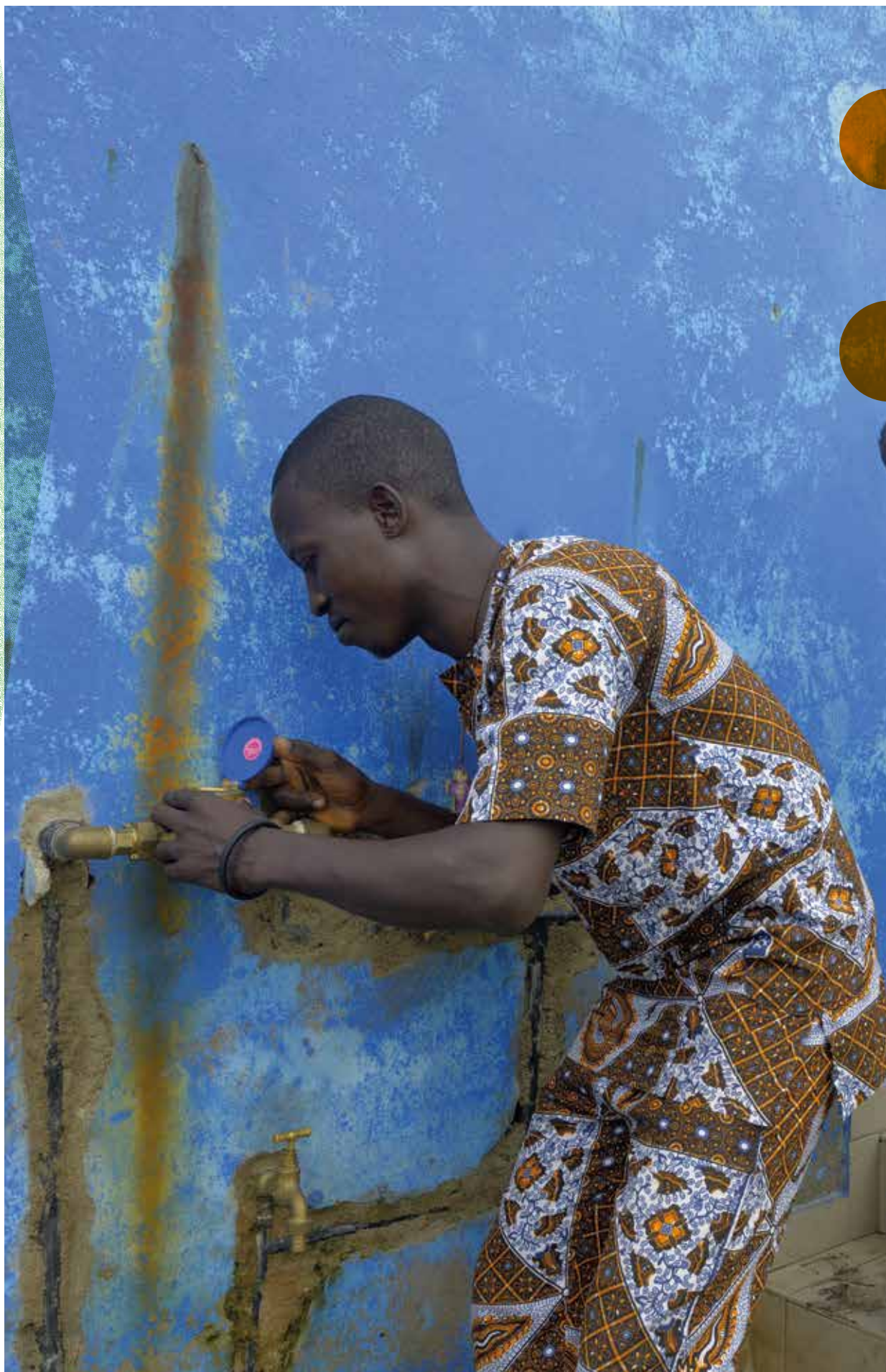
> Emmaüs Satu Mare (Roumanie) / © Emmaüs International

La communauté Emmaüs Satu Mare accueille vingt-cinq jeunes adultes environ, de dix-huit à trente ans, en situation de précarité, avec des parcours souvent instables (orphelinats, squats, vie dans la rue...). Ce sont à 80 % des hommes qui n'ont plus droit aux dispositifs de l'aide à l'enfance et un tiers d'entre eux est affecté par un handicap mental ou psychologique. La communauté est habilitée par l'État roumain à héberger des jeunes entre dix-huit et trente ans, mais pas au-delà : il faut donc trouver des solutions pour qu'ils puissent vivre ensuite hors de la communauté. Or contracter un prêt bancaire pour acheter un appartement leur est presque impossible en raison de leur histoire.

En juin 2019, au lieu de construire une nouvelle maison d'accueil temporaire, l'association décide de créer un projet d'accès au logement individuel pour ces jeunes. Un fonds est institué avec des financements de la Fondation Abbé Pierre et d'Emmaüs Europe, complétés par de nombreux dons de matériel venant de groupes Emmaüs français. Ce fonds permet d'acquérir et de rénover des appartements individuels en ville : les jeunes peuvent ainsi à la fois accéder à la propriété et se former aux métiers de la construction en s'impliquant dans la rénovation de leur propre domicile. Les « nouveaux propriétaires » remboursent ensuite l'apport du fonds Emmaüs, selon des modalités définies en fonction de leur

situation. En un an et demi, sept appartements ont été achetés et rénovés grâce à ce fonds : quatre jeunes hommes et trois jeunes filles vivent aujourd'hui dans ces logements. La dynamique est lancée !





> Point de raccordement d'eau privé, Lac Nokoué (Bénin) / © Didier Gentilhomme

Extraire l'eau de l'emprise de la technologie, de la finance et des marchés

En confiant massivement la gestion de l'eau au secteur privé à partir des années 1990, les Etats se sont dépossédés de leur capacité à gérer dans l'intérêt général ce bien commun essentiel à la vie, explique Riccardo Petrella, économiste et politologue italien.



> © Caroline Perrier

La gestion de l'eau par le privé est vantée pour son professionnalisme. Un avantage décisif ?

Riccardo Petrella : Si c'était vrai, les pays scandinaves, à l'avant-garde des avancées sociales, auraient été considérés comme inefficaces pour avoir connu, pendant soixante-dix ans, une gestion publique de l'eau quasi-citoyenne, mais aussi de la terre, de l'éducation... Considérer le « professionnalisme » du privé comme un atout est aujourd'hui totalement battu en brèche. Car au fond, à quoi se résume cette compétence du privé, sinon à un déploiement technologique et industriel mis avant tout au service d'intérêts financiers, indifférents à la dimension vitale de l'eau pour les populations.

On s'en tient parfois à revendiquer que l'eau soit reconnue comme un bien commun. Est-ce suffisant ?

Non. Il faut également aborder la question de sa gestion. Sous l'effet de la dérégulation et de la mondialisation de l'économie, l'Etat et ses services sont de plus en plus privatisés, les pouvoirs ayant été transférés à des entités privées. La gestion des conditions de vie, qui relève pourtant de l'intérêt général, échappe alors aux pouvoirs publics. Essentielle à la vie, l'eau doit être considérée

comme un bien public dont la gestion incombe à la collectivité. Car quel meilleur gestionnaire d'une ressource que la communauté de ses propres bénéficiaires ? C'est pourquoi je ne parlerai même pas de l'intérêt d'une gouvernance citoyenne, mais tout bonnement de son « inévitabilité ».

Mais n'y a-t-il pas aujourd'hui un certain retour à une gestion locale, dans des villes, des territoires ?

Certes, mais il peut être trompeur. Depuis longtemps, les oligopoles ont compris la nécessité de s'adapter aux particularismes locaux. Mais ne confondons pas « gestion locale » et « alternatives citoyennes ». Si la technologie, la finance et les marchés continuent à maintenir leur emprise, on n'avance pas. Ce faux « local » peut ainsi s'abriter derrière la mise en place de normes techniques dans des domaines tels que la protection de la ressource, le recyclage des eaux usées, la facturation, etc. Or si l'on reste sous la coupe de brevets, pour l'épuration des eaux par exemple, ou bien si les lois de la finance continuent à s'imposer dans les modèles économiques, inutile de parler de gestion participative et citoyenne de l'eau au bénéfice des populations.

GARANTIR L'ACCÈS DES FEMMES À LA VIE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE, ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS ET LES VIOLENCES DONT ELLES SONT VICTIMES



Dans la plupart des pays et des cultures, en dépit des efforts déployés depuis des années, les jeunes filles et les femmes subissent encore le poids des mécanismes du système patriarcal. Cette domination de genre touche d'abord leur corps : les femmes sont en effet les premières victimes de l'inceste, de violences intrafamiliales, de harcèlement sexuel, de mariages précoces ou forcés, du trafic humain (notamment pour la prostitution), etc. Ce sont également les premières à assumer la charge du travail domestique. Leurs droits sont souvent limités ou bafoués en termes d'éducation, de santé ou de contraception, de déplacement, d'emploi ou de rémunération, de propriété (en cas de divorce ou d'héritage), etc. **Si les politiques publiques ont vocation à défendre l'intérêt général, alors elles doivent commencer par lutter efficacement contre les violences et les inégalités qui affectent les femmes, ce qui passe nécessairement par la participation de ces dernières aux décisions.**



> Emmaüs Pag-la-Yiri (Burkina Faso) / © Didier Gentilhomme

Mettre fin aux inégalités femmes-hommes sur le plan foncier au Burkina Faso

Au Burkina Faso, la gestion des terres est sous le contrôle des hommes en milieu rural, celui-ci étant toujours dominé par le régime coutumier. Les femmes sont servies en dernier et n'ont pas la garantie de pouvoir exploiter leur lopin de terre dans la durée, une réalité contre laquelle lutte le groupe Emmaüs Pag-la-Yiri.

La Constitution du Burkina Faso garantit le droit de propriété à tous, et notamment aux femmes, auxquelles la réforme agraire et foncière accorde l'accès à la terre à égalité avec les hommes. Mais ce droit encore récent peine à s'imposer face aux règles coutumières en milieu rural, qui favorisent systématiquement les hommes. Dans la pratique, les femmes sont exclues du contrôle du foncier et de sa gestion : il s'agit d'empêcher que des terres familiales passent aux mains d'un autre lignage à l'occasion du mariage d'une femme, car selon la tradition, elle rejoint alors le clan de son mari avec ses biens. La coutume ne leur accorde pas de droit de propriété, mais seulement une « autorisation » d'utilisation de la terre pour le maraîchage, une activité qui leur est traditionnellement dévolue. Il s'agit souvent de parcelles annexes, en bordure des meilleurs champs que les hommes se sont réservés pour les céréales,

une priorité qu'ils justifient par la responsabilité de fournir la base de l'alimentation familiale.

La femme rurale ne bénéficie donc que de droits fonciers temporaires, susceptibles d'être révoqués à tout moment, par exemple lors d'une transmission qui accorderait la priorité de l'usage d'un lopin de terre à des héritiers de sexe masculin. Afin de combattre cette précarisation et d'empêcher une incessante réactivation des conflits autour de la terre, l'association Pag-la-Yiri incite les femmes à recourir aux dispositions du droit national pour sécuriser leur situation foncière.

L'association, qui travaille à la défense et à la promotion des droits des femmes dans la région rurale de Zabré, a notamment concentré ses efforts auprès des neuf groupements coopératifs féminins qu'elle accompagne dans l'exploitation collective de

périmètres aménagés (défrichage, irrigation, etc.). C'est une priorité, du fait de l'importance sociale et économique de ces groupements qui emploient de nombreuses femmes, et ce d'autant plus que l'agriculture écologique promue par Pag-la-Yiri a nécessité un important travail de mise en valeur (apport d'humus, couverture du sol, plantations d'arbres, forages, clôtures, etc.). Pour ces femmes, l'expulsion de ces parcelles représenterait un préjudice certain, auquel s'ajouterait la perte sèche de ces investissements spécifiques.

En pratique, la première démarche consiste à faire reconnaître officiellement, par le chef du village, la réalité de l'exploitation d'une parcelle par les bénéficiaires. Les femmes peuvent alors l'enregistrer sous leur nom auprès de la mairie, ce qui permet la délivrance d'un titre de propriété en bonne et due forme par l'administration cadastrale. Concrètement, Pag-la-Yiri s'est adressée directement à cette dernière pour accélérer la sécurisation juridique des parcelles des neuf groupements féminins. Car les municipalités sont souvent peu équipées pour agir rapidement et efficacement. Qui plus est, elles sont au cœur d'enjeux de pouvoir sociétaux qui compliquent leur tâche : l'officialisation, au profit des femmes, d'un droit d'utilisation de la terre allant jusqu'à la délivrance d'un titre de propriété constitue en effet une contestation frontale du régime coutumier patriarcal.

À l'échelle des foyers, l'association intervient auprès des femmes, via la radio communautaire qu'elle a créée ou par le biais d'événements spécifiques, afin de les informer de leurs droits fonciers. Elle développe également des actions de plaidoyer auprès des autorités coutumières, afin de les convaincre de la nécessité d'accorder aux

femmes des parcelles à exploiter, en soulignant que leur travail bénéficie aux familles, mais aussi à la communauté : apport nutritionnel des légumes et oléagineux, avec la consommation d'une partie de la production dans la cuisine domestique ; revenus issus de la vente du surplus, qui facilitent notamment la scolarisation des filles ; amélioration de la fertilité des terres, une quasi-obligation sur les lopins qui leur sont concédés ; enfin, d'une manière générale, protection des ressources naturelles, dont la dégradation impose aux femmes des trajets de plus en plus longs pour l'approvisionnement en bois et en eau, une de leurs tâches traditionnelles. Un travail d'éducation de longue haleine, mais dont les arguments commencent à être entendus, affirme Pag-la-Yiri.

*La délivrance
d'un titre de
propriété est
une contestation
frontale du
régime coutumier
patriarcal.*



> Emmaüs Pag-la-Yiri (Burkina Faso) / © Olympia de Maismont



> Emmaüs Pag-la-Yiri (Burkina Faso) / © Olympia de Maismont

Lutter contre l'oppression patriarcale sur les jeunes mariées au Bangladesh

La tradition des unions précoces est encore très vivace au Bangladesh, laissant des adolescentes sous l'emprise souvent abusive, voire violente, de la famille de leur époux. Une réalité sociale contre laquelle le groupe Emmaüs Thanapara Swallows développe des actions éducatives et de médiation.

Alors qu'au Bangladesh, la loi établit à dix-huit ans l'âge minimum de l'union pour une femme, le pays enregistre toujours un très fort taux de mariages d'enfants (le plus élevé d'Asie). En 2019, 51 % des mariées avaient moins de dix-huit ans, et même moins de quinze ans pour 16 % d'entre elles. Le groupe Emmaüs Thanapara Swallows a pu constater que cette pratique s'accompagnait aussi parfois de cas de bigamie. Une fois mariées, les adolescentes rejoignent le domicile de la famille de leur époux. Les maltraitements ne sont pas rares : non seulement ces jeunes filles doivent faire face au déracinement, mais elles subissent des pressions constantes, parfois violentes, en particulier de la part des femmes de la famille d'accueil, pour assumer la plus grande partie des tâches ménagères. Ce harcèlement peut même aboutir au rejet de la nouvelle épouse, qui est alors renvoyée dans sa famille où elle sera généralement ostracisée.

Pour lutter contre cette oppression, Thanapara Swallows a adopté une stratégie éducative et de médiation. Des équipes se déplacent dans les villages

pour délivrer des informations sur les dispositions légales relatives au mariage et interviennent en tierce partie dans les familles concernées par un conflit conjugal pour ramener la concorde et rétablir les épouses dans leurs droits. Leur action peut aller jusqu'à l'organisation d'une saisine en justice si le dialogue est infructueux, ce qui n'est cependant nécessaire que dans 5 % des cas. Avec la Bangladesh National Women's Lawyer Association (Association nationale des avocates du Bangladesh, B.N.W.L.A.), sa partenaire, et une vingtaine d'organisations, Thanapara Swallows a également contribué à des actions de plaidoyer national. Ces pressions ont débouché en 2010 sur l'adoption d'une loi qui comble une lacune importante dans la protection des femmes victimes de violences conjugales : l'épouse peut enfin porter plainte auprès de la police et obtenir le droit de rester dans sa maison, alors que la pratique courante consistait jusqu'alors pour le conjoint à l'en expulser en cas de séparation.

L'évolution des mentalités patriarcales est toutefois lente et Thanapara Swallows a engagé depuis 2016 un programme pour éduquer les jeunes de douze à seize ans à l'égalité des genres, en promouvant les valeurs de respect et d'entraide entre garçons et filles. Par ailleurs, les associations insistent sur le rôle central de la scolarisation de ces dernières. Plus elles ont accès à l'éducation, mieux elles parviennent à faire respecter leurs droits, constate Thanapara Swallows.

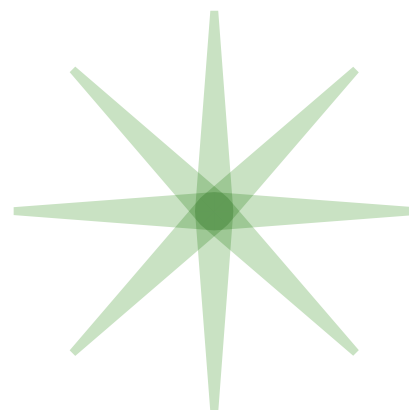


> Emmaüs Thanapara Swallows (Bangladesh) / © Didier Gentilhomme

Banu, le long parcours de réhabilitation d'une femme rejetée

« J'étais une jeune fille pauvre et orpheline qui faisait le ménage dans une riche famille. » À la suite d'une liaison avec le fils de la maison, Banu tombe enceinte. Parce qu'ils savent que la famille de la jeune fille ne versera pas de dot, les parents du garçon refusent le mariage qui régulariserait la situation et leur fils se range à cette décision. Mère célibataire, Banu se retrouve dans une position dramatique. « J'étais rejetée par la société et sans le moindre revenu. Heureusement, Thanapara a pu m'accueillir. » La jeune femme s'insère alors dans un atelier où l'on travaille la fibre de jute, puis elle fait de la couture, deux activités

rémunératrices organisées par l'association pour les femmes en détresse. « Avec mes économies, j'ai pu envoyer mon fils à l'école, puis à l'université. » Il occupe aujourd'hui un emploi bien payé dans une entreprise pharmaceutique et aide sa mère en retour. Elle a acquis une belle maison et le père de son fils a finalement accepté de l'épouser. Ils ont donné naissance à une petite fille qui a suivi une scolarité avant de se marier à son tour. Aujourd'hui, Banu a soixante-deux ans. Désormais à la retraite, c'est avec fierté qu'elle raconte cette conquête d'une vie digne grâce à sa force de caractère et au soutien de Thanapara Swallows.



En Bosnie-Herzégovine, lutter contre la traite des femmes

Dans les années 1990, c'est un pays brisé qui sort de la guerre. Dans cet État aux institutions faibles et aux frontières poreuses, le trafic d'êtres humains se développe sous l'influence de réseaux criminels. Les femmes sont particulièrement exposées : elles sont en effet victimes de réseaux de prostitution, d'exploitation par le travail ou par la mendicité, de mariages forcés. À cela s'est ajoutée l'installation précaire de personnes exilées désireuses de rejoindre l'Union européenne, mais qui sont bloquées à la frontière en raison du durcissement des politiques migratoires. Un nombre important de femmes vulnérables et d'enfants non accompagnés sont donc soumis au risque de subir des violences,

ainsi qu'à l'emprise des réseaux qui promettent du travail à l'étranger. Cette situation a été récemment amplifiée par la pandémie de Covid-19 qui a accru le temps passé par les jeunes devant les écrans où sévissent ces réseaux.

Le Medunarodni forum solidarnosti (Forum international de solidarité, F.I.S.), l'important groupe Emmaüs de Bosnie-Herzégovine, est très engagé dans la lutte contre la traite humaine. Au-delà de l'accueil classique de femmes dans un « refuge » offrant une très large assistance (toit, nourriture, actions de prévention, formations, soutien juridique, etc.), le F.I.S. a ouvert un lieu similaire pour les personnes exilées exposées au trafic

d'êtres humains. L'association a également développé un pôle d'intervention et des outils sur les canaux numériques : réseau « internet sûr », plate-forme de services, séminaires éducatifs en ligne, applications de protection, groupe de jeunes intervenant dans les écoles, participation au réseau international Inhope qui combat la pornographie enfantine sur internet.

Permettre aux femmes d'élaborer les politiques publiques

Sociologue de formation, Joséphine Ouedraogo a été deux fois ministre dans son pays, le Burkina Faso, dont elle est désormais l'ambassadrice à Rome. Elle revient sur les avancées et les enjeux d'un développement équitable femmes-hommes en Afrique.

> DR



Vous avez accédé à de hautes fonctions politiques : avez-vous eu à affronter des difficultés parce que vous étiez une femme ?

Joséphine Ouedraogo : J'ai connu au cours de ma carrière deux expériences ministérielles dans des circonstances exceptionnelles. La première, lors de la révolution menée par Thomas Sankara : j'ai occupé le poste de ministre de l'Essor familial et de la Solidarité nationale de 1984 à 1987. Le président était très engagé en faveur de l'émancipation des femmes et cinq d'entre elles sont entrées au gouvernement – budget, environnement, culture, action sociale, santé – contre une seule habituellement. Et j'ai été appelée une seconde fois en novembre 2014, à la Justice, dans le gouvernement de transition qui a suivi le renversement de Blaise Compaoré. La période a été très intense, dans un contexte d'ébullition sociale permanente. Je n'ai pas connu de comportement particulièrement machiste ou de discrimination au cours de ces deux expériences hors normes de construction nationale : « *En temps de guerre, on n'a pas le temps de battre sa femme* », dit un proverbe mooré.

En revanche, dans d'autres fonctions, sur le plan international en particulier, j'ai perçu l'existence de pièges tendus aux femmes : pour provoquer nos erreurs, on nous refuse les appuis auxquels nous pourrions prétendre, on nous cache des informations. Certains collègues se sentent humiliés parce que leur supérieur hiérarchique est une femme. Ce ne sont pas des combats ouverts, plutôt des résistances, de l'insubordination, de l'indifférence.

Quels progrès avez-vous constatés dans l'émancipation des femmes dans les pays africains que vous connaissez ?

Bien sûr, les entraves connues n'ont pas disparu – accès inéquitable à l'éducation, à la formation, à l'emploi, pressions persistantes des traditions, comme les mariages précoces ou forcés, les tutelles patriarcales et religieuses, etc. Il faut cependant souligner ce qui va mieux. Les femmes occupent de plus en plus de sièges parlementaires au Rwanda (61 %), en Afrique du Sud (46 %), au Sénégal (41 %) et en Éthiopie (38 %), et le tiers des postes gouvernementaux au Burkina Faso. La mondialisation a brisé des carcans sociétaux et économiques, offrant des opportunités à la population active. On voit ainsi des femmes analphabètes prendre l'avion pour faire des affaires en Chine ou aux États-Unis, des scientifiques sont recrutées sur le plan international. Les femmes sont moins cantonnées à la sphère domestique, elles montrent leurs aptitudes sur le marché du travail. Il existe depuis les vingt-cinq dernières années une société civile africaine plus forte et les femmes sont très engagées dans les luttes sociales.

Hélas, la contrepartie de ces ouvertures est cruelle. La privatisation imposée aux politiques sociales – éducation, santé, etc. – crée des inégalités. Les services dus sont encore moins accessibles aux personnes démunies. Globalement, l'insécurité augmente à tous les niveaux et les femmes pauvres en subissent les conséquences décuplées – violences, migrations, exploitation, trafics –, car à ces problèmes classiques s'ajoutent, pour les femmes, les effets d'une déstructuration globale



> Emmaüs Saint-Marcel (France) / © Charly Hopp

des sociétés africaines, qui ont perdu leurs filets de protection sociale endogènes.

Quelles priorités assignez-vous aux politiques publiques pour garantir un meilleur accès des femmes à la vie économique et politique ?

Je pense que les politiques publiques ont pour objectif de réaliser un développement équitable qui vise à satisfaire les droits fondamentaux pour tous, hommes et femmes. Aucun gouvernement ne peut y parvenir en excluant une partie de la population des mécanismes de décision, à tous les niveaux.

Et tout système d'exclusion frappe d'abord les femmes et les filles, plus encore que les hommes. Il faudrait donc libérer la parole des femmes et permettre leur implication dans toutes les

sphères d'activité de la société. Elles doivent pouvoir s'exprimer pleinement, notamment dans l'élaboration même des politiques publiques. Nous l'avons fait en 1985 en réunissant 5 000 femmes issues de toutes les provinces du pays pour définir les orientations d'un code de la famille qui a aboli les règles traditionnelles concernant les héritages, l'âge du mariage, la polygamie, la gestion des enfants, etc. Si les femmes étaient plus impliquées, de nombreux problèmes les affectant, comme celui de l'accès des ménages ruraux à l'eau potable, à l'énergie et aux technologies, auraient été résolus depuis longtemps.

DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES QUI GARANTISSENT LE RESPECT DES DROITS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX



Le productivisme, la dérégulation du commerce international, la recherche effrénée de la croissance, l'optimisation des profits pour les actionnaires, tels sont les mantras néolibéraux qui, depuis plus de quarante ans, justifient la marchandisation du travail, les inégalités sociales, la détérioration du climat et l'altération des écosystèmes. La pandémie de Covid-19 a d'ailleurs mis en lumière les liens étroits entre la dégradation de l'environnement et l'apparition de risques sanitaires majeurs. En dépit de ces constats largement partagés par la société civile du monde entier et des nombreuses alertes, la plupart des décideurs politiques et économiques continuent à faire obstacle à la justice sociale et à l'avènement d'une transition écologique réussie. Or il n'y a plus de tolérance possible pour le *business as usual* ou le *greenwashing*. **Si l'on veut construire une économie au service de l'être humain et de la planète, il est urgent d'inventer et de développer des activités économiques garantissant le respect des droits sociaux et environnementaux.**



> Action de sensibilisation sur les déchets, Emmaüs Piura (Pérou) / © Emmaüs International

La conquête des droits sociaux et environnementaux par les groupes Emmaüs

Grâce à l'activité de collecte des déchets et de recyclage réalisée par de très nombreux groupes dans le monde, les compagnes et compagnons d'Emmaüs peuvent retrouver leur place dans la société, s'organiser, se réapproprier leurs droits fondamentaux, mais aussi aider à leur tour des personnes encore plus vulnérables. L'être humain est au cœur de ce modèle, mais les décennies de pratique de ces groupes ont conduit notre Mouvement à être également reconnu pour son utilité environnementale.

Les communautés Emmaüs sont nées en tant que lieux d'accueil pour des personnes « hors droits » exclues de tout circuit institutionnel de prise en charge. La reconquête de leur dignité et de leur autonomie y est affichée depuis l'origine comme une priorité. L'activité centrale – la récupération ainsi que la valorisation des déchets et rebuts – est accessible à toutes et tous, facilitant ainsi l'insertion dans la société.

Le principe de l'accueil inconditionnel, avec toit et couvert, s'accompagne d'une contrepartie : la participation aux activités économiques et à la vie de l'association. Mais ce modèle de travail et de vie en communauté ne rentrait pas dans le cadre

classique du droit du travail, centré sur la notion de contrat et de lien de subordination. Une des luttes d'Emmaüs en France a donc été d'obtenir malgré tout le bénéfice de droits sociaux pour les compagnes et les compagnons : un premier pas a été franchi dans les années 1970, avant la reconnaissance à part entière du statut de compagnes/compagnons en 2008.

Depuis les années 1980, une autre bataille s'est engagée : la montée des préoccupations environnementales a imposé des obligations légales croissantes aux collectivités locales et aux entreprises (dépollution, récupération, recyclage), ce qui a suscité l'essor d'un secteur

économique où prospèrent des acteurs de grande taille. Menacés d'une marginalisation de leurs activités de « ferrailage » et de collecte de vieux textiles, les groupes Emmaüs ont alors dû défendre leur place sur ce terrain. Un glissement des activités s'est opéré : la collecte de matériaux, très concurrencée, est devenue secondaire, au profit d'un recentrage sur la récupération d'objets (vêtements, meubles, appareils ménagers, etc.). Les groupes ont développé là un véritable savoir-faire (collecte par le porte-à-porte, remise en état, vente en bric-à-brac), avec une force collective et un volume d'activité qui est parvenu à les imposer comme des acteurs respectables et socialement utiles, pleinement intégrés aux filières de collecte et recyclage.

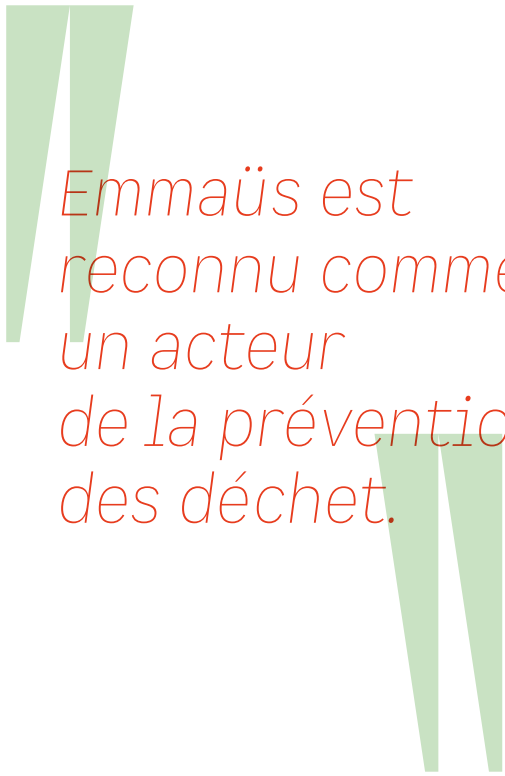
En France par exemple, Emmaüs a suscité la création de filières professionnelles du réemploi (électroménager, matériel électronique, textile) combinant valeur économique, sociale (emploi de personnes en réinsertion) et environnementale. Par ailleurs, les volumes non remis dans le circuit de la réutilisation sont rapportés dans les centres de tri des déchets contre une rémunération : Emmaüs est ainsi reconnu comme un acteur de la prévention des déchets par le réemploi et le recyclage.

En Inde, le groupe Emmaüs Kudumbam a développé la fabrication de biogaz à partir des déchets végétaux récupérés sur les marchés. Avec cette activité économique, le groupe fournit de l'énergie à plusieurs dizaines de familles très vulnérables : elles peuvent utiliser cette énergie le matin ou le soir pour préparer leurs repas. D'abord expérimentale, l'activité s'est ensuite développée dans une vingtaine de localités. Kudumbam travaille au déploiement du système dans d'autres localités, afin de permettre à des familles en situation de précarité d'avoir un accès à cette énergie.

En Amérique latine, la collecte de matériaux et de rebuts est une activité importante qui donne du travail à de nombreuses personnes vulnérables. Cette fonction sociale et environnementale est de plus en plus reconnue. Au Brésil, quand le groupe Emmaüs de Recife a démarré son activité, il y a une vingtaine d'années, il était pionnier : la

ville ne disposait d'aucun programme dédié à la récupération. Trois ans plus tard, en s'appuyant sur le savoir-faire de la communauté, la municipalité ouvrait trois autres lieux de collecte sélective et finançait six camions. Depuis, le groupe fait partie du « conseil environnemental » qui contribue à orienter la politique de la municipalité en matière d'environnement.

Le public est sensible à cette action d'intérêt général : en dépit de la pandémie de Covid-19, les dons d'objets ont augmenté, constate Emmaüs Recife, qui parvient à assurer des droits de base aux compagnes et compagnons, et parfois même un contrat de travail. Aujourd'hui, alors que le groupe s'est replié sur la collecte d'objets réutilisables, la ville compte trois grandes coopératives de recyclage de matériaux, employant jusqu'à 2000 personnes. Ces collectifs, devenus un secteur économique à part entière, ont acquis une relative capacité de négociation. Ils ont ainsi obtenu des aides des pouvoirs publics (pour des carrioles, de l'équipement de protection, des outils), mais aussi une garantie de l'application des principes fondamentaux du droit du travail. Soucieuse d'éviter des procès et une dégradation de son image, la multinationale qui achète des palettes en bois au groupe Emmaüs d'Arujá, en périphérie de São Paulo, s'est résolue à payer le juste prix pour garantir le respect des normes de sécurité et du droit du travail, avec des contrats en bonne et due forme.



*Emmaüs est
reconnu comme
un acteur
de la prévention
des déchets.*

Quand répondre à une préoccupation environnementale permet de réagir à une urgence sociale

La communauté de Fiesso, en Italie, réalise des activités classiques au sein du mouvement Emmaüs : collecte, tri, réparation et vente à bas prix d'objets dans un bric-à-brac. Les revenus ainsi perçus permettent à la communauté de subvenir à ses besoins et d'aider les compagnes et compagnons à se remettre sur pied. Certain·e·s parviennent aussi à se motiver pour trouver du travail à l'extérieur et acquérir des droits sociaux complets. Au terme d'une action de plaidoyer développée avec un collectif d'associations, Emmaüs Fiesso a également obtenu la création d'un accueil de nuit pour les sans-abri, une revendication présentée comme

un droit fondamental et qui est aujourd'hui considérée par les autorités comme un service public.

Pour collecter les matériaux (carton, verre, bois, céramique, plastique) déposés sur la voie publique, la communauté bénéficie d'un accord informel de la municipalité. Car en Italie, ce secteur est très normé : l'enlèvement de ce type de matériaux – officiellement qualifiés de « déchets » – relève en principe des opérateurs mécanisés gérant le ramassage des ordures. Cette règle exclut de fait les acteurs qui, comme Emmaüs, procèdent à des collectes manuelles et sélectives à des fins de réutilisation et de

recyclage. La communauté est donc très fière de la dérogation accordée par la municipalité de Fiesso, laquelle reconnaît ainsi le rôle environnemental et social d'Emmaüs au bénéfice de la collectivité.



> Peppino Sampogna, compagnon à Emmaüs Fiesso (Italie) / © Artigiani Digitali

Les plus exclu.e.s associé.e.s à la bataille contre l'agrochimie et pour une agriculture paysanne biologique en Inde

Dans l'État du Tamil Nadu (Inde), Emmaüs Kudumbam a aidé les paysan·ne·s sans terre à sortir de l'extrême pauvreté. Ce faisant, le groupe a recouru à des pratiques respectueuses de l'environnement et contribué à de nouvelles normes en la matière, dans une agriculture mise à mal par les intrants chimiques. Par la même occasion, il a formé des centaines de paysan·ne·s à des techniques agricoles alternatives.



> Culture du riz, Emmaüs Kudumbam (Inde) / © Didier Gentilhomme

L'Inde a longtemps été un laboratoire mondial des pratiques les plus nocives dans le secteur de l'agriculture. Dans les années 1980 sont apparus les dégâts d'une révolution dite « verte », en réalité dépendante de l'agrochimie, dont l'emploi massif a parfois accru la résistance des espèces s'attaquant aux cultures aux pesticides. Les rendements ont baissé et les terres ont perdu leur fertilité. Dans le Tamil Nadu, Kudumbam a alors décidé d'engager un vaste processus participatif avec les communautés, incluant des personnes en situation de grande

pauvreté : ensemble, ils ont recueilli des savoir-faire traditionnels respectueux de l'environnement. Ces techniques ont ensuite été expérimentées sur des parcelles, afin de les qualifier, de mesurer les bénéfices pour les sols et les écosystèmes, puis de les diffuser au plus grand nombre, notamment au travers de fermes-écoles. Ces parcelles revitalisées doivent permettre d'accueillir des cultures plus importantes. Kudumbam a ainsi capitalisé de nombreuses pratiques alternatives pour remplacer les intrants chimiques (engrais et pesticides),

pour mieux gérer l'eau, pour restaurer la fertilité des sols. Sept villages de la région ont désormais entièrement abandonné l'agrochimie et se dirigent vers l'agriculture biologique, prouvant que les alternatives soutenues par Kudumbam constituent des solutions durables et reproductibles.

Le groupe s'est également engagé au sein de réseaux militants agissant, entre autres, à l'échelle de l'Asie-Pacifique : au moyen de campagnes et de formations, ils visent à transformer les pratiques agricoles des communautés dans des domaines tels que la préservation des semences paysannes, le rejet des OGM, la sensibilisation aux risques des pesticides pour les écosystèmes et la santé, le renforcement des innovations locales pour la souveraineté alimentaire, etc. Beaucoup de personnes soutenues par Kudumbam étaient dans des situations si difficiles qu'elles avaient dû se résigner à travailler pour de grandes multinationales.

Sur cet aspect-là aussi, l'association est en première ligne : la lutte contre le coton transgénique Bt de Monsanto, introduit en Inde en 2002, est l'une des grandes batailles à laquelle le groupe Kudumbam s'est associé. À l'échelle globale et locale, le groupe a démontré que les rendements promis étaient loin d'être au rendez-vous. Cela n'a pas permis de stopper l'invasion du coton Bt, mais Kudumbam a obtenu une victoire en 2010 dans le cas de l'aubergine Brinjal Bt : le gouvernement a finalement renoncé à introduire cette variété OGM très critiquée par les paysans.

Une avant-garde citoyenne pour l'action sociale et environnementale au Pérou

Dans la région de Piura, la communauté Emmaüs est un acteur de référence en matière d'action environnementale. Elle bénéficie d'accords opérationnels avec les autorités locales, et même nationales, pour la collecte de déchets et de rebuts. Le groupe se considère aussi, depuis longtemps, comme à l'avant-garde des luttes citoyennes locales : il a créé une école maternelle, reconnue par le gouvernement, dans une zone très pauvre où les enfants n'avaient jamais accès à l'éducation. Le groupe est également à l'origine d'un centre de thérapie physique à bas prix. Par ailleurs, il développe des actions de soutien auprès des femmes exclues.

Par une décision collective, la communauté engage 30 % de ses revenus pour entreprendre des actions sociales auprès des personnes les plus vulnérables de la région, qu'il s'agisse de fournir des aliments, des vêtements ou des médicaments, ou de mener des batailles

politiques. Le groupe de Piura a ainsi été au cœur d'une mobilisation locale qui a fait reculer les autorités à la suite d'une consultation non officielle, mais massive : en effet, sur les 300 000 votes exprimés, 98 % se sont opposés à l'implantation d'un vaste projet minier qui aurait menacé près de 100 000 personnes.



> Emmaüs Piura reçu à la mairie pour les questions de recyclage (Pérou) / © Emmaüs International



> Manifestation organisée lors du chantier Emmaüs Amérique en 2019 (Colombie) / © David Sinza & Xiomara Vélez Pinzón

L'économie sociale et solidaire doit générer ses propres normes



> © DR

Professeur du Conservatoire national des Arts et Métiers à Paris, Jean-Louis Laville explique que l'économie sociale et solidaire doit s'affranchir du système capitaliste et inventer de nouvelles façons de faire, en vue d'une transition vers un modèle permettant la survie de la planète.

Quelles mutations les crises actuelles imposent-elles au monde du travail ?

Jean-Louis Laville : Le principal enseignement de notre époque, c'est que le capitalisme marchand dominant est intenable et ce, par construction. Il s'appuie sur le principe d'une expansion sans fin, incompatible avec les limites géophysiques, et il accentue les inégalités sociales. C'est un système qui fonctionne sur l'épuisement des ressources naturelles et humaines.

Il est donc vital, dans le sens le plus profond du terme, de donner une légitimité à d'autres formes d'économie, niées pendant tout le siècle passé, alors qu'une moitié de l'humanité vit hors du capitalisme marchand, dans l'invisibilité.

L'économie sociale et solidaire est-elle une niche ou peut-elle devenir une modalité dominante de l'économie ?

Je critique une certaine forme d'économie sociale et solidaire qui s'est évertuée à se rendre respectable au regard du système dominant : elle y a cultivé sa caractéristique de niche, ce qui n'a guère d'intérêt. Avec même la tentation de glisser vers un capitalisme à prétention sociale, qui se limite à corriger les dérives du capitalisme standard et auquel je ne crois nullement. L'exemple le plus parlant, c'est celui de Danone, « à l'écoute de la société » pendant des années jusqu'à se transformer en une entreprise « à mission sociale et environnementale ». Résultat, la direction a été « débarquée » par des investisseurs défendant le rendement à court terme, avec un plan de licenciement massif sans plus de concertation qu'ailleurs.

Cessons donc de peindre en rose le capitalisme noir ! L'économie sociale et solidaire n'a pas à importer les règles de ce système, dont la seule boussole est le rendement et l'efficacité économique, mais à générer ses propres normes en prenant en compte l'interdépendance de l'économie avec la société et la nature. Et ce modèle prend de plus en plus de place aujourd'hui, accroissant les coopérations entre ses composantes, le tout associé à un maillage des territoires.

Vous travaillez sur ce nouveau paradigme qu'on appelle la « transition ». Quels traits dominants lui attribuez-vous ?

Notre sujet commun, aujourd'hui, c'est la survie de la planète et des êtres qui l'habitent. Aussi le principe de rupture, promu par la pensée du XX^e siècle, n'est-il plus pertinent. Car il ne s'agit pas de « changer » l'existant, mais de le préserver. Il faut s'orienter dans une direction nouvelle. L'économie sociale et solidaire est l'un des seuls exemples de tentative concrète d'opérer cet indispensable tournant. C'est justement pour cela qu'elle ne doit pas se voir en niche qui ne questionne pas le cadre institutionnel, mais bien comme une manière d'expérimenter, d'évaluer l'expérience, d'en tirer des enseignements alimentant l'action pour aller plus loin, visant à se rendre acceptable en tant que politique publique. Les initiatives qui s'y rattachent, plus multiples que jamais, sont également une réponse à la crise démocratique. Elles agissent comme une mutation citoyenne : il ne s'agit pas d'une désaffection pour la politique, mais d'une manière de pratiquer cette dernière autrement, par l'action qui construit la transition.

RECONNAÎTRE LES ACTEUR·RICE·S DE L'ÉCONOMIE ÉTHIQUE ET SOLIDAIRE, ET LEUR DONNER LA PRIORITÉ



Gaspillage des ressources, création de besoins artificiels, obsolescence programmée, surconsommation, prolifération de déchets..., voilà les symptômes d'une économie marchande qui ne vise que sa propre perpétuation au bénéfice de quelques-uns. Il existe pourtant un autre type d'économie, qui entend profiter à tous, dans le respect de chacun·e et avec le souci d'un monde durable. Dans l'économie éthique et solidaire, c'est en effet cette vision sociale du « bien vivre » qui sert de guide, et non l'aspect lucratif. À travers d'autres modèles de production et de consommation, les acteur·rice·s qui soutiennent cette vision de l'économie s'efforcent de mettre le travail au service de la dignité et de l'émancipation, de favoriser la participation des parties prenantes, de partager les ressources, les savoirs et les richesses, ou encore d'inventer une gouvernance inclusive et démocratique. **Si l'on veut construire une économie au service de l'être humain et de son environnement, il est crucial de reconnaître les acteur·rice·s de l'économie éthique et solidaire, et de leur donner la priorité, notamment pour promouvoir des réponses solidaires et une citoyenneté active.**



> Emmaüs Navarre (Espagne) / © Emmaüs International

En Navarre, le rôle d'Emmaüs est reconnu par les politiques publiques

La communauté Emmaüs de Pampelune s'est saisie, au cours des années, des enjeux croissants liés aux activités de collecte, de recyclage et de réutilisation des objets au rebut. Dans les premières années du Mouvement, les matériaux récupérés par les « chiffonniers d'Emmaüs » constituaient la source de revenus traditionnelle des communautés, socle de leur autonomie économique et de leurs actions de solidarité. Puis les politiques publiques ont investi de plus en plus ce secteur, les ministères de l'Environnement ont gagné en influence, des directives européennes ont imposé des objectifs de recyclage et de traitement des déchets, ouvrant la porte à des acteurs de poids intervenant sur le terrain d'Emmaüs. Les compagnes et compagnons, peu à peu privé-e-s de matières premières, se sont recentré-e-s sur la collecte d'objets usagés.

Le groupe de Pampelune, unique acteur organisé travaillant sur ce secteur dans l'agglomération, a cherché à valoriser son savoir-faire de terrain

La communauté Emmaüs de Pampelune est parvenue à faire de ses pratiques de travail une référence sur tout son territoire pour l'efficacité de la collecte et la réutilisation des rebuts comme pour la légitimation des personnes qu'elle emploie.

auprès des pouvoirs publics. Dans le cadre d'un accord, des compagnes et compagnons se sont investi-e-s, auprès des équipes municipales, dans des projets pilotes qui visaient à trouver la meilleure manière de collecter sélectivement ces rebuts et de les traiter, afin d'éviter une mise en décharge systématique. Cette collaboration a débouché sur la validation, par la ville, des méthodes pratiquées par Emmaüs, et notamment la collecte par le porte-à-porte, avec prise de rendez-vous préalable. Cette estampille « politique publique » officialise ainsi un système de travail optimisé, qui permet une

très importante récupération (jusqu'à 80 % des objets), une remise en état de qualité, la lutte contre l'exclusion de personnes autrefois perçues comme une « problématique sociale », ainsi que la vente à bas prix d'objets réparés dont bénéficient les populations à faible revenu. À ce jour, sept agglomérations (*mancomunidad*) regroupant 72 % de la population de la région de Navarre ont adopté le système Emmaüs.

Le groupe a poursuivi ses revendications contre les lois injustes vis-à-vis des plus défavorisés. Il a contribué à faire de la *mancomunidad* de Pampelune la première entité publique répondant à l'ambition de l'Union européenne de gérer et financer la prévention et la préparation à la réutilisation des objets au rebut. Le groupe a également obtenu, par une campagne de plaidoyer réalisée il y a une quinzaine d'années avec d'autres organismes rassemblés dans un collectif, l'avancée suivante : une clause des marchés publics passés par toutes les administrations de Navarre réserve désormais 6 % des contrats de travaux et services, en nombre et en valeur, à des organisations de réinsertion, à des centres dédiés à l'emploi des personnes défavorisées, ainsi qu'à des collectifs œuvrant contre l'exclusion sociale. Le groupe Emmaüs Pampelune s'est également beaucoup investi dans le Réseau de l'économie alternative pour obtenir la reconnaissance du rôle productif, social, écologique et solidaire non capitaliste de celui-ci.

Au-delà de la couverture des besoins des vingt-six compagnes et compagnons vivant dans la communauté, le déploiement de l'activité générée par ces évolutions a permis au groupe Emmaüs d'offrir du travail à un collectif de 265 personnes, issues de trente-quatre nationalités – dont les deux tiers ont un lourd passé de problèmes personnels –, toutes dûment couvertes par le droit du travail, comprenant une couverture sociale complète et un

accès à des formations. Le groupe de Pampelune considère que son rôle est de se battre pour le droit au travail des personnes, y compris quand elles ne disposent pas de papiers. Volontariste, il a instauré la semaine de 32,5 heures de travail (contre 40 heures maximum selon la loi espagnole), afin de partager l'emploi entre un plus grand nombre de personnes. Il a également mis en œuvre l'égalité des salaires pour toutes et tous, quelles que soient la tâche ou la responsabilité : ce choix permet la mise en cohérence des pratiques de gestion avec les valeurs du groupe. Et c'est une manière concrète de lutter contre la compétition généralisée – qui sévit même entre collectifs dédiés à l'action sociale ! –, et des lois qui oublient systématiquement les plus défavorisé-e-s.



> Emmaüs Navarre (Espagne) / © Emmaüs International

Des micro-crédits pour accéder à l'autonomie économique au Liban

L'Association d'entraide professionnelle (A.E.P.), groupe Emmaüs au Liban, a mis en place un programme de micro-crédits après la guerre de 1983-1984, afin d'éviter aux personnes fragilisées par la crise de basculer dans l'assistance. Au cours du temps, l'Association est devenue un véritable partenaire financier, à la fois prêteur, fonds de garantie et service d'accompagnement personnalisé. Les bénéficiaires sont des personnes qui disposent d'un capital minimum leur permettant d'avoir une activité économique, celle-ci restant toutefois insuffisante pour qu'elles puissent parvenir à une autonomie et générer des revenus réguliers. Elles sont dès lors exclues du système bancaire classique, faute de solvabilité. Les micro-crédits de

l'A.E.P. ont donc pour objectif de permettre à ces personnes de franchir ce cap. À la fin de 2020, cette « parabanque » avait accordé 25 millions de dollars (US) ventilés en 6300 prêts, principalement dans le domaine du commerce et des services. En milieu rural et agricole, ces crédits participent également à revaloriser la position des femmes, très présentes dans ce secteur.

Les conditions de l'emprunt sont ajustées à la situation de chaque personne, mais l'A.E.P. s'efforce toujours de responsabiliser chacune d'entre elles : elles doivent fournir un élément de garantie à l'association, qui collecte aujourd'hui directement les traites, car les agences bancaires n'assurent plus ce rôle

depuis l'aggravation de la crise économique.

L'Association fournit également un accompagnement gratuit à son public : sensibilisation aux techniques du marketing et de la comptabilité, visite de suivi des projets – qui sont évalués à la fin du remboursement du crédit –, etc. L'A.E.P. s'appuie également sur des réseaux de solidarité traditionnelle pour favoriser le remboursement régulier des prêts et renforcer la solidarité locale. En 2019, avant la pandémie de Covid-19 et le marasme politique consécutif à l'explosion du port de Beyrouth, le taux de recouvrement des micro-crédits s'établissait à 97 %.



> Action bénéficiaire du programme de micro-crédits mis en place par le groupe Emmaüs AEP (Liban) / © Emmaüs International

Des mutuelles pour garantir le droit à la santé pour les plus défavorisé·e·s



La santé est reconnue comme un droit fondamental par de nombreux traités internationaux et comme un facteur essentiel dans l'amélioration des conditions de vie des personnes. Pour autant, d'énormes inégalités persistent dans l'accès aux services sanitaires : dans le monde, des centaines de millions de personnes en sont privées, dont les membres des groupes Emmaüs et les populations avec qui ils travaillent.

Pour faire face à cette réalité, Emmaüs International a décidé de s'engager, à partir de 2002, dans la création de mutuelles de santé dans les pays les plus dépourvus de structures sanitaires, jouant ainsi le rôle d'une sécurité sociale de base. Les premiers projets sont nés au Burkina Faso et au Bénin, puis en Inde et au Bangladesh à partir de 2011, avec l'ambition d'aller au-delà de la simple délivrance de prestations de soins : il s'agissait de construire un système de protection sociale communautaire, maîtrisé par les mutualistes bénéficiaires et permettant l'accès aux soins sans endettement. Pour ce faire, les mutuelles se sont construites dans l'indépendance de tout pouvoir (économique, syndical ou politique), avec une gouvernance démocratique. Elles ont en outre instauré un principe de solidarité, non seulement entre les mutualistes qui partagent le

risque santé, mais aussi à l'échelle du mouvement international Emmaüs, où les autres groupes contribuent au soutien de ce programme : en effet, si chaque mutuelle compte sur les cotisations de ses membres pour fonctionner, ces revenus sont encore insuffisants en raison de la pauvreté. Celle-ci atteint parfois des niveaux extrêmes, comme dans le cas de la mutuelle indienne (voir encadré). Au Burkina Faso toutefois, les cotisations et subsides locaux couvrent jusqu'à 70 % des besoins.

Cela dit, la quête de l'autonomie financière est une promesse de pérennité pour ces mutuelles, même si elle ne constitue pas un objectif en tant que tel. Elle permet également d'envisager un élargissement des prestations de santé en œuvrant à la baisse de leur prix, rarement régulé par l'Etat, qu'il s'agisse



> Mutuelle santé, Emmaüs Pag-la-Yiri (Burkina Faso) / © Emmaüs International

des médicaments ou des actes médicaux. La gouvernance des mutuelles doit aussi faire l'objet d'efforts continus, car l'implication des membres dans son fonctionnement ne va pas toujours de soi, pas plus que la décision de dédier une part de ses revenus, déjà très faibles, à un fonds mutualisé dont on n'aura peut-être pas besoin... À dire vrai, l'utilité

de ces mutuelles pour la collectivité est devenue indéniable. Elle a même été largement démontrée lors des moments les plus pénibles de la pandémie de Covid-19, où elles ont pu jouer, au-delà de leur fonction sanitaire, un rôle de renfort social auprès des plus démunis-e-s.



> Mutuelle santé, Emmaüs Tara Projects (Inde) / © Digital Rangrez

M.H.O., la mutuelle de Tara Projects qui change la santé et la vie

Anshu et sa famille font partie de ces populations rurales ayant migré à Delhi en quête d'une vie meilleure. Mais comme pour beaucoup, leur rêve s'est éteint, confronté à la réalité. La famille est passée d'une pauvreté à une autre. Les petits boulots temporaires ne permettaient pas de répondre aux besoins des deux jeunes enfants scolarisés. Il y a sept ans, Anshu a donc décidé d'acquérir des compétences, afin de compléter les revenus de son mari.

Elle rencontre Tara Projects, qui lui offre une formation à la fabrication de bijoux. Au contact des femmes de cette communauté, sa vie change. Et celle de sa famille aussi, car le groupe Emmaüs l'aide à trouver du travail et lui ouvre l'accès

au micro-crédit. Avant même de voir s'améliorer la situation économique de la famille, Anshu comprend l'intérêt d'adhérer à la Mutual Health Organization (M.H.O.), la mutuelle de Tara. Les réunions d'information insistent sur l'importance de la santé et d'une protection collective. À raison de 200 roupies par an – ce qui représente pourtant une somme importante dans le budget de la famille –, elle accède à des médicaments dont les prix sont jusqu'à dix fois inférieurs à ceux du marché. Elle peut également bénéficier de consultations, d'exams et de radiographies à bas prix dispensés par de véritables médecins au petit centre de santé de Tara, alors qu'elle devait auparavant se contenter des « prescriptions »

de charlatans. Et elle se réjouit que les adhérent-e-s de la M.H.O. aient décidé d'aider à payer une partie de l'importante facture d'hospitalisation de l'un d'entre eux tombé gravement malade. Elle estime en effet que c'est un juste retour de solidarité : quand son mari et elle ont été très affaiblis par la dengue, la mutuelle les a aidés, notamment grâce à la présence du médecin du centre sur place, ce qui leur a évité de devoir se rendre à l'hôpital. Tout cela sans surcoût, précise-t-elle. « L'adhésion à la mutuelle permet de faire des économies sur les coûts de santé, c'est essentiel pour des gens comme nous. Chaque fois que je rencontre quelqu'un, je le pousse à rejoindre la M.H.O. »



> Emmaüs Étoile-du-Rhône (France) / © Charly Hopp

Les acteur·rice·s du commerce équitable, vecteurs de politiques publiques modernes

Pour la présidente du réseau W.F.T.O. (World Fair Trade Organization, Organisation mondiale du commerce équitable), le commerce équitable prouve la pertinence des valeurs de solidarité et d'éthique économique auprès des plus vulnérables.



> © DR

Quelles sont les principales avancées du commerce équitable face aux multiples crises auxquelles le monde doit faire face ?

Roopa Mehta : Je me remémore notre slogan, lancé dans les années 1970 – Fair Trade, not Aid (« Du commerce équitable, pas de l'aide ») – et j'évalue notre impact au regard de celui-ci. Une des plus importantes avancées est d'avoir dirigé notre attention sur les marginalisé·e·s de notre société – paysan·ne·s vulnérables, artisan·e·s modestes, communautés pauvres, etc. Notre mouvement a œuvré pour leur sécurité économique et en faveur de la justice sociale. Ces groupes défavorisés ou discriminés sont au centre de notre action. Et celle-ci se poursuit sur le long terme : le commerce équitable a créé un environnement propre à leur stabilité. Ses actrices et acteurs parviennent à se maintenir durablement dans un contexte d'économie mondialisée très dure. Le commerce équitable est également un levier pour la promotion des individus, en agissant sur le long terme.

La W.F.T.O. est désormais présente dans soixante-seize pays. Observez-vous un impact des actions de ses membres sur les politiques publiques ?

Nous avons suscité des changements progressifs. Il existe des succès localisés, mais visibles, comme ces villes anglaises qui se déclarent comme zones de commerce équitable. Ces soutiens ont une influence dans l'espace public. Notre action de plaidoyer a permis des petits pas. Cependant, je n'irai pas jusqu'à affirmer que nous avons obtenu des changements substantiels des politiques publiques à l'échelle planétaire. Je définirais autrement la capacité d'influence du commerce équitable. Elle tient avant tout à la prise de conscience déclenchée chez les individus, qui comprennent qu'ils sont en mesure de transformer leur situation. Nous avons créé une communauté

grandissante de personnes engagées, jeunes souvent, qui utilisent les réseaux sociaux pour diffuser nos pratiques à grande échelle. Les temps changent, la conscience collective s'accroît.

Dans quelle mesure les organisations du commerce équitable parviennent-elles à bousculer le système économique dominant ?

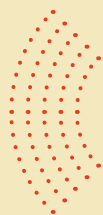
Au cours des deux dernières années, si éprouvantes pour l'économie et la société, le mouvement du commerce équitable a démontré sa solidarité et sa résilience. Nous avons résisté, car l'engagement des communautés y est extrêmement fort. Il y a eu peu de faillites, notamment parce que, très souvent, ces actrices et acteurs ont prouvé leur capacité à sacrifier leurs bénéfices pour survivre. Ce modèle, basé sur la transparence, les circuits courts et des produits de qualité, constitue un filet de sécurité. Et plus encore avec la pandémie de Covid-19, car le commerce équitable a élargi son influence en se saisissant de la question sanitaire. Nul ne sait combien de temps la crise va durer. Aussi, comme il faut bien que les gens sortent de chez eux, avons-nous converti des unités de production en environnements de travail sains pour les personnes. Nous examinons également les possibilités offertes par le télétravail. Localisé, bien sûr. Car les entreprises du vieux modèle mondialisé, motivées par le profit et la compétitivité, et qui délocalisent l'emploi, ne sont pas durables. Elles ont annulé des commandes, des contrats, des partenariats. Cela n'a pas été le cas dans le commerce équitable. Ce sont « nos » groupes – consommateurs, citoyens, acteurs du plaidoyer, etc. – qui vont pousser ce système dehors, en agissant en vecteurs modernes de politiques publiques là où les gouvernements ne montrent guère d'empressement à affronter le business as usual. Tel est le changement économique et social qui s'annonce.

PASSER DE LA PAROLE AUX ACTES

Nous le disions au début de ce rapport mondial, il devient urgent d'agir, pratiquement, efficacement. Avec la pandémie de Covid-19, « cinq années de progrès pour éradiquer la pauvreté au travail ont été anéanties », s'alarme un récent rapport de l'O.I.T., ce qui rend encore plus inaccessible l'objectif de développement durable de l'ONU visant à éradiquer la pauvreté d'ici à 2030. En effet, à cause de la crise sanitaire, on compte « 108 millions de travailleurs de plus dans le monde [qui sont] désormais considérés comme vivant dans la pauvreté ou dans l'extrême pauvreté. Cela signifie qu'ils vivent, ainsi que leurs familles, avec l'équivalent de moins de 3,20 dollars par personne et par jour ¹⁴. » Et c'est « une crise avec un visage féminin », constate le Secrétaire général des Nations unies. « Ses répercussions ont montré à quel point l'inégalité entre les sexes reste profondément ancrée dans les systèmes politiques, sociaux et économiques ¹⁵. » Enfin, la pandémie de Covid-19 nous a montré la fragilité humaine et la violence avec laquelle nous détruisons le « tissu de la vie ». Elle « a davantage souligné l'importance du rapport entre les populations et la nature, et nous rappelle toutes les profondes conséquences pour notre bien-être et notre survie qui peuvent résulter de la perte constante de biodiversité et de la dégradation des écosystèmes ¹⁶. »

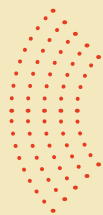
La pauvreté, les inégalités et la destruction de la nature ne sont pas une fatalité, mais bien la conséquence de certains choix politiques. Nous le savons d'expérience, car depuis plus de soixante-dix ans, nous travaillons avec les plus pauvres à vivre la solidarité, à dénoncer l'injustice et à nous donner les moyens de prendre soin de notre

planète. Emmaüs sera donc là pour défendre les trois exigences fondamentales permettant de sortir du statu quo :



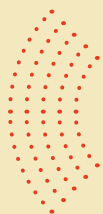
**IMPLIQUER LES PERSONNES
VULNÉRABLES POUR QU'ELLES
AIENT UNE PLACE À PART ENTIÈRE
DANS LA SOCIÉTÉ.**

Car on ne bâtit pas une société durable sur la peur, le repli, le rejet ou la domination. La Déclaration universelle des droits de l'Homme est précisément née de l'horreur et de la honte inspirées par ces sentiments après la Seconde Guerre mondiale. L'humanité en général, et celle de chacun·e en particulier, commence dans ce regard qui reconnaît l'existence et la dignité de l'Autre. Partout où ce regard se colore d'indifférence ou de haine, partout où la dignité est bafouée, l'humanité recule. « L'enfer, c'est soi-même coupé des autres ¹⁷ », écrivait l'abbé Pierre. Assurer notre avenir dépend de notre capacité à le construire ensemble et solidairement, ce qui nécessite de développer dans nos sociétés une véritable conscience critique, à la fois individuelle et collective.



**PLACER L'INTÉRÊT
GÉNÉRAL AU CŒUR
DES POLITIQUES
PUBLIQUES.**

Sans justice sociale, sans une réelle capacité à faire primer l'intérêt collectif sur l'intérêt individuel, la liberté et la paix ne sont qu'une illusion éphémère. Si le pouvoir ne sert que les intérêts de ceux qui l'exercent, si la démocratie représentative n'est plus qu'un paravent institutionnel cachant l'injustice, alors inéluctablement la société se délite, la liberté s'étiole et la paix se déchire. Pour les protéger, il faut développer la démocratie participative et favoriser le débat à tous les niveaux. Car c'est dans le dialogue que l'on prend la mesure des enjeux et que l'on se responsabilise autour de l'intérêt général, des droits fondamentaux et des biens communs.



**CONSTRUIRE UNE ÉCONOMIE
RÉELLEMENT AU SERVICE
DE L'ÊTRE HUMAIN
ET DE SON ENVIRONNEMENT.**

La crise du Covid-19 est une preuve évidente de cette nécessité. Stopper la pandémie exige non seulement de dépasser les égoïsmes nationaux, mais aussi et surtout de faire passer la santé avant le profit des entreprises du médicament. Nous l'avons démontré ici, et nous le démontrerons partout où nous irons : d'autres modèles économiques existent. Ils permettent de passer d'une économie de la consommation pour quelques-uns à une vie durable pour beaucoup. Ils savent aussi conjuguer développement, solidarité, éthique et défense des droits fondamentaux. Enfin, ils œuvrent pour la protection de l'environnement, dont on voit bien qu'elle conditionne notre avenir et celui des générations futures. Sachant que ces modèles alternatifs existent, l'indifférence est une faute, l'inaction un crime.

Dans les semaines et les mois qui viennent, nous serons là pour rappeler ces évidences, pour alerter, mobiliser et faire la preuve de nos ambitions. Notre Mouvement sera présent pour rappeler aux décideurs leur responsabilité devant l'histoire. Ce rapport n'est qu'une première pierre, un premier pas. Nous allons le faire vivre au niveau local, régional et international en allant à la rencontre des citoyens, des organisations de la société civile, des élus, des institutions, etc. Avec d'autres, nous montrerons à ces derniers ce qu'il est possible de faire, ce que nous faisons chaque jour pour faire vivre nos valeurs et nos principes d'action.

Forts de nos expériences, nous sommes prêts à construire collectivement la transition vers un monde radicalement différent, guidé par le respect de la dignité, de la justice sociale et de l'environnement. Il n'y a plus de place pour l'atermoisement ou les changements de surface. Mettre en œuvre les solutions que nous défendons ne demande pas du courage, mais de la volonté. Nous l'avons. Nous sommes déjà au travail et beaucoup d'autres avec nous.

**NOS
LUTTES
SONT
LOCALES
MONDIALES
VITALES**

EMMAÜS INTERNATIONAL SERVIR PREMIER LE PLUS SOUFFRANT

Histoire du Mouvement



Le mouvement Emmaüs prend racine en France, dès 1949, avec la création des premières communautés. Dans un contexte de crise du logement, les compagnons créent des habitations pour reloger de nombreuses familles. Face à l'inaction des autorités, l'abbé Pierre lance son appel du 1er février 1954 dont le retentissement est immense en France comme à l'international.

À partir de 1954, l'abbé Pierre parcourt le monde, s'engageant dans une lutte mondiale contre la misère et témoignant de son expérience d'Emmaüs. Des groupes se créent dans plusieurs pays. Alors qu'il manque de mourir en 1963 dans un naufrage en Uruguay, l'abbé Pierre réalise l'urgence de structurer le Mouvement. Les associations Emmaüs du monde entier se réunissent pour la première fois en 1969 à Berne (Suisse) pour adopter un Manifeste universel du mouvement Emmaüs, texte fondateur qui définit les principes fondamentaux de notre action, résumés sous ces formules : « servir premier le plus souffrant » et « l'éveil des consciences et le partage des luttes (...) jusqu'à la destruction des causes de chaque misère ».

L'association Emmaüs International est ensuite créée en 1971.

Les assemblées mondiales successives forgent peu à peu l'identité du Mouvement et permettent, à partir de la fin des années 1980, l'émergence d'actions et d'interpellations communes.

Mission et combats



Emmaüs est un mouvement non-confessionnel de lutte contre la pauvreté, dont l'originalité est d'être construit sur la rencontre de personnes vivant l'exclusion avec des personnes ayant eu des parcours plus favorisés et, ensemble, de construire des alternatives à la pauvreté.

Partout dans le monde, les groupes membres d'Emmaüs International mettent en œuvre localement des activités économiques avec les plus exclu.e.s pour leur redonner accès à leurs droits fondamentaux. Emmaüs International porte également des actions d'interpellation des décideurs, à partir de son expérience, pour dire comment des alternatives aux injustices sont possibles et nécessaires.

Depuis 2016, les actions d'Emmaüs International sont organisées autour de trois combats pour l'accès aux droits fondamentaux :

- Une économie réellement éthique et solidaire pour un monde durable ;
- Une justice sociale et environnementale pour l'accès aux droits fondamentaux ;
- La paix et la liberté de circulation et d'installation des personnes pour une citoyenneté universelle.

Légataire universel de l'abbé Pierre, Emmaüs International a également la responsabilité de protéger et faire vivre la mémoire de l'abbé Pierre et des combats menés, sans relâche, tout au long de sa vie.

Emmaüs International compte actuellement 425 groupes membres ou en probation, dans 41 pays.

Les cinq valeurs communes du Mouvement

Le respect
de l'Homme et
de sa dignité
selon le principe
d'égalité

Le partage
avec le souci
de l'équité

L'ouverture
ce qui suppose
honnêteté,
transparence
et redevabilité

La solidarité
qui va de
pair avec la
fraternité

L'accueil
pierre angulaire
du « vivre
ensemble »

Dix principes d'action pour incarner ces valeurs

Vivre la
solidarité
comme un
engagement
politique

Donner
la priorité
aux plus
vulnérables

Éduquer et
éveiller les
consciences

Œuvrer pour
l'autonomisation
de tou-te-s

Renforcer la
démocratie
et défendre la
diversité

Renforcer
l'égalité
de genre
dans toutes nos
actions

S'assurer que
nos actions
sont durables,
socialement
justes et
équitables

Redistribuer
les
richesses
au service du
bien commun

S'assurer que,
dans la vie des
groupes, nos
actions sont
en cohérence
avec nos paroles

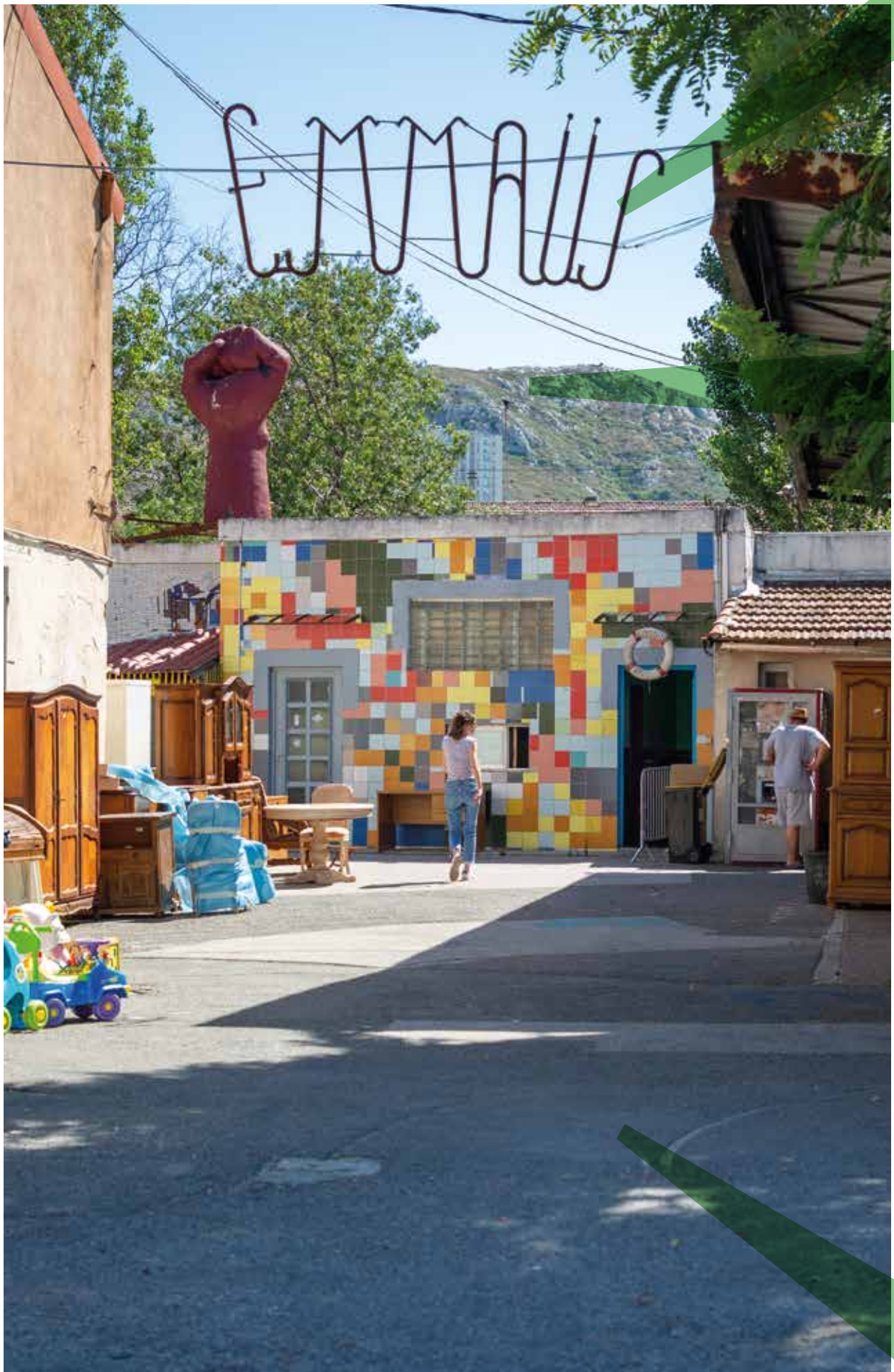
Renforcer
l'autosuffisance
des groupes



> Enfants de l'école Emmaüs Cuna Nazareth (Pérou) / © Emmaüs International

Notes

1. Site de la Banque mondiale > La pauvreté : <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/overview> - Octobre 2020 - « Inégalités mondiales : où en sommes-nous ? », Thomas Piketty, World Inequality Database (WID.world), novembre 2020 - Crédit Suisse, cité par l'Observatoire des inégalités : https://www.inegalites.fr/La-repartition-du-patrimoine-dans-le-monde?id_theme=26 - Données 2019
2. Banque mondiale, communiqué de presse du 7 oct. 2020 sur le rapport *Revers de fortune* : <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2020/10/07/covid-19-to-add-as-many-as-150-million-extreme-poor-by-2021>
3. F.M.I., « La Covid-19 frappe plus durement les pauvres », Allan Dizioli, Michal Andrle et John Bluedorn, 3 déc. 2020 : <https://blogs.imf.org/2020/12/03/covid-19-hits-the-poor-harder-but-scaled-up-testing-can-help/>
4. L'accroissement des inégalités est souligné dans les rapports de plusieurs organes des Nations unies (O.I.T., P.N.U.D., Unicef, etc.). Cf. O.N.U. Info, « Le virus qui a confiné le monde : le fossé béant entre riches et pauvres », 26 déc. 2020 : <https://news.un.org/fr/story/2020/12/1085392>. Voir également le rapport d'O.N.U. *Femmes, From Insights to Action: Gender Equality in the Wake of COVID-19*, sept. 2020 : <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/09/gender-equality-in-the-wake-of-covid-19>
5. O.I.T., « Alors que les pertes d'emploi s'intensifient, près de la moitié de la main-d'œuvre mondiale risque de perdre ses moyens de subsistance », avril 2020 : https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_743112/lang--fr/index.htm
6. Selon le P.N.U.D., dans les pays pauvres, 86 % des enfants ont été privés d'école, alors que ce chiffre ne concerne que 20 % des enfants dans les autres pays. « La Covid-19, un accélérateur des inégalités sociales », Centre régional d'information des Nations unies (U.N.R.I.C), 20 fév. 2021 : <https://unric.org/fr/la-covid-19-un-accelereur-des-inegalites-sociales/>
7. P.N.U.D., « Coronavirus versus inégalités » et « Covid-19 : de nouvelles données dévoilent d'énormes disparités », avril 2020 : <https://feature.undp.org/coronavirus-vs-inequality/fr/> et https://www1.undp.org/content/undp/fr/home/news-centre/news/2020/COVID19_UNDP_data_dashboards_reveal_disparities_among_countries_to_cope_and_recover.html
8. O.N.U., *Rapport social mondial 2020*, Département des affaires économiques et sociales de l'O.N.U. (D.E.S.A.), préfacé par le Secrétaire général de l'O.N.U., António Guterres : <https://news.un.org/fr/story/2020/01/1060321>
9. Cette phrase du président américain Abraham Lincoln est extraite du discours de Gettysburg (*The Gettysburg Address*), prononcé le 19 nov. 1863.
10. Albert Camus, *Carnets III*, 7 nov. 1958, Paris, Gallimard, 1962.
11. « Notre but est d'agir pour que chaque être humain, chaque société, chaque nation puisse vivre, s'affirmer et s'accomplir dans l'échange et le partage, ainsi que dans une égale dignité. » Manifeste universel du Mouvement Emmaüs, 1969.
12. « Notre méthode consiste à créer, soutenir, animer des milieux dans lesquels tous, se sentant libres et respectés, puissent répondre à leurs propres besoins et s'entraider. » Manifeste universel du Mouvement Emmaüs, 1969.
13. Abbé Pierre, *Servir. Paroles de vie*, Paris, Presses Chatelet, 2006.
14. O.N.U. Infos, « Covid-19 : le chômage mondial passera au-dessus de la barre des 200 millions en 2022 (O.I.T.) », 2 juin 2021 : <https://news.un.org/fr/story/2021/06/1097342>
15. O.N.U. Infos, « "La Covid-19 est une crise avec un visage féminin", rappelle le chef de l'O.N.U. », 15 mars 2021 : <https://news.un.org/fr/story/2021/03/1091742>.
16. O.N.U., *Perspectives mondiales de la diversité biologique 5*, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, Montréal, 2020 : <https://www.cbd.int/gbo/gbo5/publication/gbo-5-fr.pdf>
17. Abbé Pierre, *Servir. Paroles de vie*, Paris, Presses Chatelet, 2006.



> Emmaüs Saint-Marcel (France) / © Charly Hopp



#ourvoicesmatter

Tous droits réservés, Emmaüs International, 2021
Design graphique : Et d'eau fraîche

Emmaüs International remercie tout particulièrement Olivier Maurel et Patrick Piro pour leurs contributions, ainsi que les nombreuses personnes qui se sont mobilisées au sein du Mouvement pour rendre possible la réalisation de ce rapport.

Emmaüs International
47 avenue de la Résistance
93104 Montreuil Cedex – France
Tel. +33 (0)1 41 58 25 50
Fax +33 (0)1 48 18 79 88
contact@emmaus-international.org
www.emmaus-international.org



emmaüs

INTERNATIONAL

PROVOCATEURS DE CHANGEMENT

 Emmaüs International
 EmmausInter_fr
 emmausinternational
 Emmaüs International
 emmausinternational